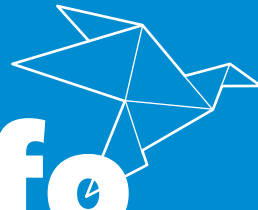


LPO

Info



Auvergne-Rhône-Alpes

Le journal trimestriel

N°12
Printemps 2024



Pages 4 et 5

Une cartographie LPO pour découvrir les zones forestières les plus riches de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Page 13

Le règne fongique, protecteur des forêts et garant de la biodiversité

Page 14

La pie-grièche écorcheur



« **Année de l'arbre** »
Nos sujets d'actualité !

**Agir pour
la biodiversité**



auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Éditorial **Ne pas baisser les bras et aller de l'avant.**

 Marie-Paule De Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Même si l'actualité de ces dernières semaines n'a pas été facile avec les nombreuses manifestations des agriculteurs, la LPO AuRA ne baisse pas les bras.

Elle a réaffirmé, dès le 24 février 2024, sa position « pour une transition écologique équitable et solidaire de notre agriculture et de notre alimentation », à l'appui du document « une alimentation saine et une production durable ne se feront pas sans la biodiversité ».

Le 1^{er} mars 2024, elle a sorti le MOOC « Agriculture et biodiversité », qui propose gratuitement une formation

pour mieux comprendre les enjeux et les solutions à mettre en œuvre pour limiter l'impact de certaines pratiques agricoles sur la nature. La nature est l'affaire de toutes et tous, et ensemble, nous trouverons les solutions pour enrayer le déclin de la biodiversité.

Le Parlement européen a adopté le 27 février 2024 la loi sur la restauration de la biodiversité. Une très belle victoire, pas gagnée d'avance, au regard des nombreuses positions défavorables à cette loi parmi certains parlementaires.

Pour améliorer la biodiversité dans les écosystèmes agricoles, les pays de l'UE devront notamment progresser sur l'indicateur de suivi de oiseaux des milieux agricoles, d'où la nécessité pour nous, LPO, de continuer de déployer le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs). Une étude du CNRS de mai 2023 mettait en évidence la disparition des oiseaux des champs en Europe,

qui ont perdu 60% de leurs effectifs en 40 années, soit 800 millions d'oiseaux en moins.

L'Europe, si décriée ces derniers temps, a toujours pris des positions, des lois et des directives courageuses en faveur de la protection de la nature. Sans elle, pas de Directive Oiseaux et pas de Directive Habitats, pas de Natura 2000 et en cascade pas de SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) et de SAP (Stratégie des Aires protégées) en France. Il n'y a pas non plus de BCAA (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) dans la PAC 2024 qui permettent de soutenir financièrement la protection des zones humides et des tourbières.

La protection de la nature se gagne aujourd'hui au niveau européen, ne l'oublions pas. ■

Sommaire



11 Taille des arbres, danger !

11 Un réseau juridique structuré à la LPO AuRA



LA LPO AURA MILITANTE

- 3 Ni un, ni deux, mais trois
- 3 La LPO AuRA agit en faveur des mares

ACTUALITÉS

- 4 Une cartographie LPO pour découvrir les zones forestières les plus riches de la région Auvergne-Rhône-Alpes !
- 6 Les nouvelles des LPO locales
- 10 Groupe Agriculture / l'arbre et la haie, vitaux pour les milieux agricoles

LE COIN NATURALISTE

- 12 La LPO mobilisée pour les ripisylves dans la Drôme
- 13 Le règne fongique, protecteur des forêts et garant de la biodiversité



EN COUVERTURE
Pic tridactyle
© Violaine Gouilloux



- 14 La rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)
- 14 La pie-grièche écorcheur



SENSIBILISATION

- 15 Une haie champêtre dans mon jardin
- 15 Le livret pédagogique pies-grièches

ERRATUM

Oops ! — Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro, page 13 : bien que les deux espèces se ressemblent, il ne s'agit pas d'un **faucou crécerelle** (*Falco tinnunculus*), mais bien d'un **faucou crécerellette** (*Falco naumanni*) !

⚡ Coups de gueule

NI UN, NI DEUX, MAIS TROIS

✍ Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO AuRA

Ce n'est pas un coup de gueule que nous poussons ce trimestre, mais bien trois...

D'abord, le Plan National d'Actions (PNA), censé protéger le loup, permet finalement d'en tuer plus et de le déclasser en espèce chassable, le tout contre l'avis des scientifiques du CNPN, de 97% des contributeurs à la consultation citoyenne défavorable aux mesures du PNA. **C'est inacceptable.**

Ensuite, une femelle de pygargue a été tuée le 24 février 2024 par balles sur la commune de La Salette-Fallavaux (38). **Cet acte est criminel.** Cette femelle, baptisée « Morzine » avait été relâchée le 4 septembre 2023 depuis le site de reproduction du parc des Aigles du Léman à Sciez (74). L'opération de relâché s'inscrit dans le cadre du PNA aigles pêcheurs (2020-2029), animé par la LPO.

Enfin, le site de suivi de la migration des oiseaux le Col de l'Escrinet (40^{ème} année de suivi en 2024) a été saccagé dans la nuit du 29 février au 1^{er} mars 2024. Le mobilier, bancs et tables, a été complètement détruit à coup de masse. **C'est inqualifiable.** La LPO AuRA ne baissera cependant pas les bras et sera encore longtemps présente sur ce site pour compter les oiseaux et partager avec les visiteurs le plaisir d'observer.

La bêtise, la méchanceté, la haine et la soumission aux lobbys n'ont décidément aucune limite. ■

MARE, BÉVENAIS (38)

© JEAN-BAPTISTE DECOTTE



VANDALISME À L'ESCRINET

© LPO AURA



♡ Coup de cœur

LA LPO AURA AGIT EN FAVEUR DES MARES

✍ Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO AuRA

En 2023, des salariés aidés de bénévoles ont creusé exactement 102 mares et en ont restauré 65 chez des agriculteurs, des particuliers, pour des collectivités ou des entreprises. Cela va continuer en 2024 ! Une action toute spéciale « Alpi-mares » est déployée dans les départements alpins.

90% des mares avaient disparu au début du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, le rôle des mares est à nouveau reconnu.

Les mares, milieux humides de petite taille et de plus ou moins faible profondeur, sont indispensables à la survie de nombreuses espèces protégées de libellules, papillons, amphibiens, reptiles, chauves-souris et oiseaux. Les mares sont des lieux de nourrissage, de repos et de reproduction pour ces espèces.

Elles participent à la régulation de l'eau, aident à réguler les îlots de chaleur, stockent du carbone et favorisent la biodiversité aquatique mais aussi terrestre qui provient des milieux alentours. Les mares sont en outre des lieux privilégiés d'observation de la nature à tout âge.

Si vous souhaitez créer une mare chez vous, demandez conseils à la LPO AuRA :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/pour-aller-plus-loin/amenager-une-mare/ ▾ ■

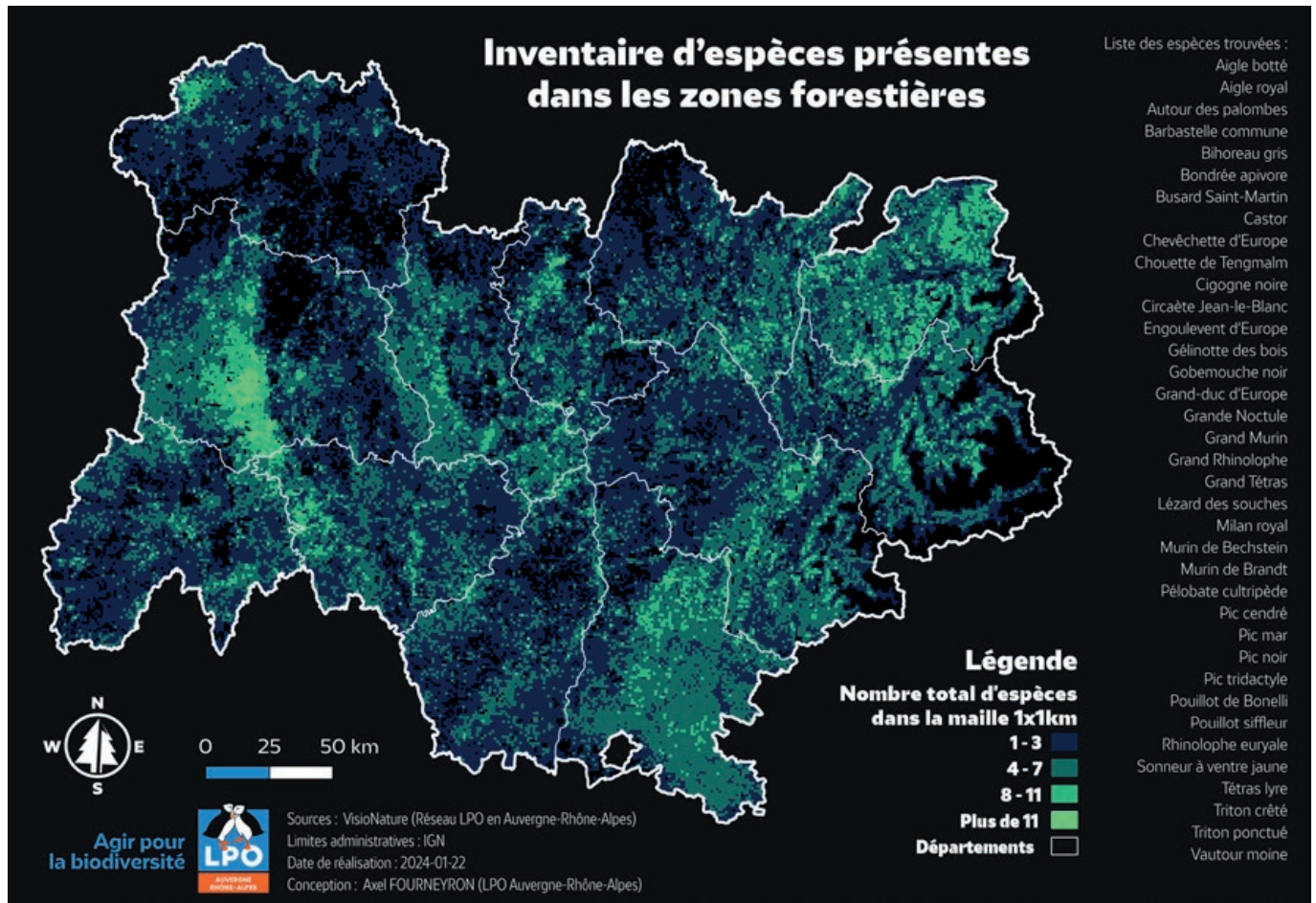


Le temps fort de la LPO AuRA



UNE CARTOGRAPHIE LPO POUR DÉCOUVRIR LES ZONES FORESTIÈRES LES PLUS RICHES DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES !

François Guélin, Administrateur membre du Comité Naturaliste LPO AuRA



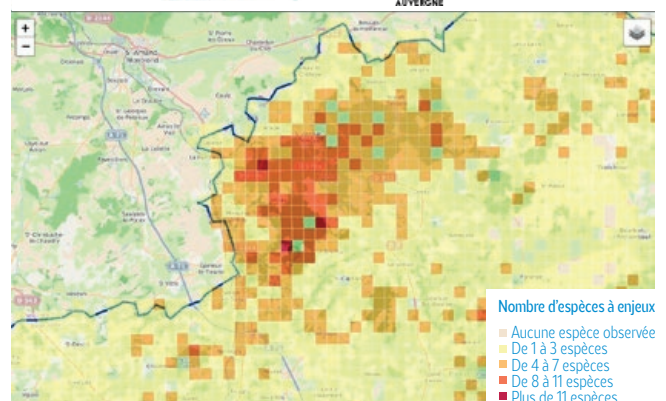
Un ciel étoilé ? Non, il s'agit des forêts les plus riches en biodiversité de la région AuRA ! Réalisée en 2021, cette carte mérite d'être (re)découverte dans le cadre de l'année de l'arbre, thème national de la LPO en 2024 !

Les milieux forestiers sont parfois considérés comme moins importants que d'autres habitats comme les zones humides par exemple, car la liste des espèces est plus restreinte, mais ils recèlent beaucoup d'espèces extrêmement vulnérables. Sans vouloir minorer le rôle des linéaires boisés comme les haies, la forêt c'est beaucoup d'arbres !

Quelles informations servent à construire cette carte ?

Elle a été réalisée grâce à des financements de la Région AuRA, à partir des milliers d'observations du réseau faune-aura (ce qui montre une utilisation concrète de vos données), en association avec nos partenaires naturalistes. Parmi les nombreuses espèces d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens qui peuplent les biotopes forestiers, les espèces en Liste Rouge ont été retenues en priorité. La liste de droite indique les espèces cumulées pour obtenir cette carte.

Espèces de vertébrés forestiers à enjeux (Allier) LPO AGR pour la transition agricole AUVERGNE RHÔNE-ALPES CALVÉ SICRE AUVERGNE GMA Océan National des Forêts



Retrouvez la carte, par département en mode zoomable, sur foret.lpo-aura.org ▶ Chaque carte est associée à des fiches-types offrant des conseils de gestion de groupes d'espèces forestières (à destination des propriétaires et gestionnaires de forêts). Sa mise à jour est automatique, grâce aux données de faune-aura.

Des chênaies du Bourbonnais aux forêts de montagne, en passant par les ripisylves...

Même si la forêt est (presque) partout et mérite une attention globale, notre région présente des « hotspots » forestiers assez extraordinaires. Ainsi, les grandes chênaies du Bourbonnais (gérées pour la plupart par l'ONF, comme la forêt de Tronçais) hébergent la très rare cigogne noire (moins de 10 couples en AuRA), une belle population d'aigles bottés (80 couples en AuRA), ainsi que le discret pic cendré, dont les populations sont très fragiles (moins de 100 couples sur une zone de moins de 90 km²).

Du côté des batraciens, le sonneur à ventre jaune fait partie des animaux très dépendants des milieux humides temporaires de ce type de forêt.

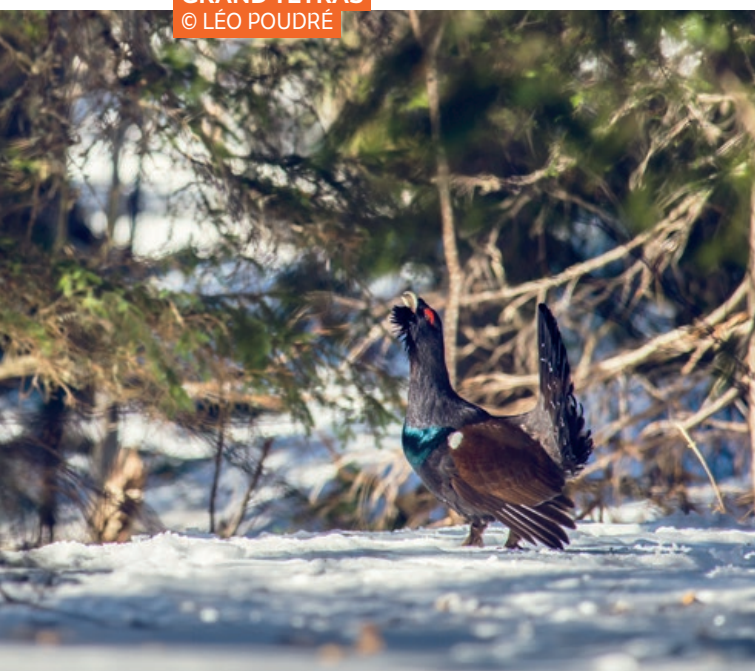
Les ripisylves des fleuves et rivières (Loire, Allier, Rhône, Saône...) sont des forêts naturelles extrêmement riches, grâce à une stratification complexe, mais souvent très linéaires et peu étendues. Elles accueillent de nombreux insectes mais aussi le rare balbuzard pêcheur dont 1 à 3 couples fréquentent à nouveau la région, ou bien la mésange des saules, sous-espèce très rare de la mésange boréale, en déclin.

En grim pant en altitude, les forêts de montagne les plus emblématiques sont celles du Pays de Gex, dans l'Ain, qui accueillent les derniers couples nicheurs régionaux du mythique grand tétras - en continuité avec la population du Jura, dont l'avenir s'annonce difficile.

Côté arc alpin, ce sont aussi les forêts de conifères ou mixtes qui apparaissent surlignées : avec le rarissime pic tridactyle, la gélinotte des bois, les chouettes de montagne (Tengmalm et chevêchette). Ce sont ces deux dernières espèces, ainsi que le milan royal et de nombreux autres rapaces, qui font apparaître sur la carte un croissant boisé tout à côté de Clermont-Ferrand sur la faille de Limagne.

Pour terminer ce tour d'horizon de la richesse forestière, n'oublions pas les landes de forêts de plaine qui accueillent la rare locustelle tachetée, et les lisières forestières supérieures, alpines ou jurassiennes, refuges d'espèces très spécialisées : merle à plastron, tétras lyre...

GRAND TÉTRAS
© LÉO POUDRÉ



FORÊT DE PLAINE
© FRANÇOIS GUÉLIN

Des changements profonds

Mais les forêts (et tous les milieux en général) vont, à moyenne ou longue échéance, subir de profondes modifications : ce qui s'annonce dans les décennies à venir avec le dérèglement climatique est un des défis les plus forts qui nous ait jamais été présenté depuis la « grande transformation agricole » des années 80.

Les forêts subissent une dégradation très visible : les arbres meurent, en plaine comme en montagne, et nos préoccupations traditionnelles en matière de préservation des espèces forestières paraissent, de fait, très décalées. Il a été montré récemment par des publications scientifiques que, par exemple, un grand nombre d'oiseaux de forêt sont très sensibles au réchauffement climatique : pouillot siffleur, mésange des saules, mésange nonnette, gobemouche noir, roitelet huppé, grimpeur des bois, mésange huppée, merle à plastron, bouvreuil pivoine, etc. Tous sont en diminution, voire en disparition en plaine et se réfugient en montagne !

Au-delà du dépérissement du bois (qui profite de manière étonnante à certaines espèces, comme le pic mar), beaucoup d'autres sont impactées par les modifications des cycles saisonniers et les variations des ressources alimentaires. La biodiversité forestière évolue vers une banalisation : les espèces opportunistes (pinson, fauvette à tête noire, rougegorge, merle noir...) s'adaptent, mais les oiseaux spécialistes disparaissent (la plupart de ceux cités plus haut)...

L'heure est à une prise de conscience rapide !

La LPO doit donc travailler avec l'ensemble des ONG qui ont mis la lutte contre le réchauffement climatique dans leurs priorités avec une double mission : réfléchir avec les gestionnaires forestiers et leur proposer des solutions adaptées à la biodiversité dans le cadre de l'évolution inéluctable du climat (veut-on des chênes verts à Tronçais ?), mais aussi accentuer l'information et la pression sur les décideurs pour éviter le scénario climatique du pire, qui, lui, n'est pas encore certain. ■

Les nouvelles des LPO locales

LPO DE L'AIN

FESTIVAL NATURE DE HAUTEVILLE-LOMPNES DU 24 AU 26 MAI 2024

 Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

« Le Festival Nature Ain vous invite à découvrir, en images, peintures, photographies et films documentaires, la biodiversité du plateau et d'autres régions ou coins plus reculés de notre belle planète. »

« À travers de nombreux sujets thématiques : la faune, la flore, les paysages, les Hommes, les cultures, les interactions entre les milieux, vous, vos amis, votre famille, vos enfants serez certainement sensibles aux beautés de nos montagnes et de nos campagnes ».

Cette année, le parrain du festival sera Jean-Michel Bertrand, l'auteur du magnifique film « *Vivre avec les loups* ». Comme chaque année, la LPO sera présente durant les trois jours. C'est l'occasion de nous rencontrer, de discuter avec les bénévoles et salariés qui seront présents, venir écouter nos conférences et participer à nos sorties.

Vous pourrez également dialoguer avec des personnes passionnées et passionnantes présentes sur les stands, admirer de superbes photos, assister aux conférences, le tout dans un très beau cadre et accompagnée par l'excellente ambiance transmise par les bénévoles de l'association « festival nature d'Hauteville-Lompnes ».

Vous pouvez consulter le programme sur : festival-nature-ain.fr ► ■

STAND LPO HAUTEVILLE © JOËL ALLOU



LPO DE L'AUVERGNE

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER FÊTE SES 30 ANS EN 2024 !

 Frédérique Collin, Chargée de mission à la LPO de l'Auvergne

Pour fêter l'événement, plusieurs rendez-vous sont prévus tout au long de l'année : sorties, conférences, expositions, animations scolaires...

RNN DU VAL D'ALLIER © CHRISTIAN OBERTO



Impatients de pouvoir prochainement vous dévoiler le programme complet sur l'agenda de notre site internet, voici en avant-première quelques éléments pour vous donner envie de nous rejoindre et de profiter de l'occasion pour (re)découvrir la Réserve !

Une conférence sur la pollinisation et les abeilles sauvages, sentinelles de la qualité de notre environnement, présentée par Florian Merissi (membre de la SHNAO : structure à l'origine de plusieurs études menées sur la Réserve) ouvrira le bal le samedi 27 avril à 14 h 00 (lieu à venir). Pensez à vous inscrire sur notre site web, c'est gratuit !

Le grand rendez-vous se déroulera samedi 22 juin à Chemilly. Un programme ouvert à tous, avec sorties, expo, stands, animations et ateliers pour les enfants. La clôture de cette journée se fera en beauté avec la projection du documentaire de Franck Pizon « *Allier, rivière sauvage* », au cours duquel vous découvrirez la rivière au fil des saisons. À ne pas rater !

La Réserve nous offre le spectacle, nous vous offrons le programme : venez fêter ses 30 ans avec nous ! ■

LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE



FORÊT FORCE 3

Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

Pourquoi 3 ? Ce sont trois projets qui commencent en 2024 en Nord-Ardèche, en lien avec la forêt.

CHEVÊCHETTE D'EUROPE

© LYDIE ET PASCAL DUBOIS



Le plus ambitieux est celui qui aura pour cadre l'espace naturel sensible (ENS) Cance-Ay, au sein duquel la forêt prédomine. Une forêt fragilisée par la maladie, le dérèglement climatique et une exploitation intensive. Ce projet, que nous avons nommé « partageons nos visions de la forêt », s'attachera à proposer à toutes celles et ceux qui la parcourent, dans le cadre de leurs activités professionnelles ou de loisirs, d'en prendre soin en établissant un « code de bonne conduite ». En parallèle, il s'accompagnera d'une étude sur la nidification de la chevêchette d'Europe.

Le second concernera un espace forestier de près de 150 hectares, aux portes de la ville d'Annonay et aura pour objet l'élaboration d'un plan de gestion complet allant de la protection de la biodiversité à la conciliation des usages.

Enfin, le dernier en date va s'efforcer d'en savoir plus sur une espèce encore mal connue : la grande noctule. Cette chauve-souris, la plus grande d'Europe, fréquente ces forêts qui couvrent les versants des vallées de la Cance et de l'Ay. ■

LPO DE L'ISÈRE

NEUF RAPACES VICTIMES DE TIRS ILLÉGAUX EN ISÈRE EN 2023... NEUF DE TROP !

Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

En 2023, le centre de sauvegarde de la faune sauvage Le Tichodrome a recueilli neuf rapaces victimes de tirs illégaux : deux buses variables, deux faucons crécerelles, trois milans noirs, un milan royal et un grand-duc d'Europe.

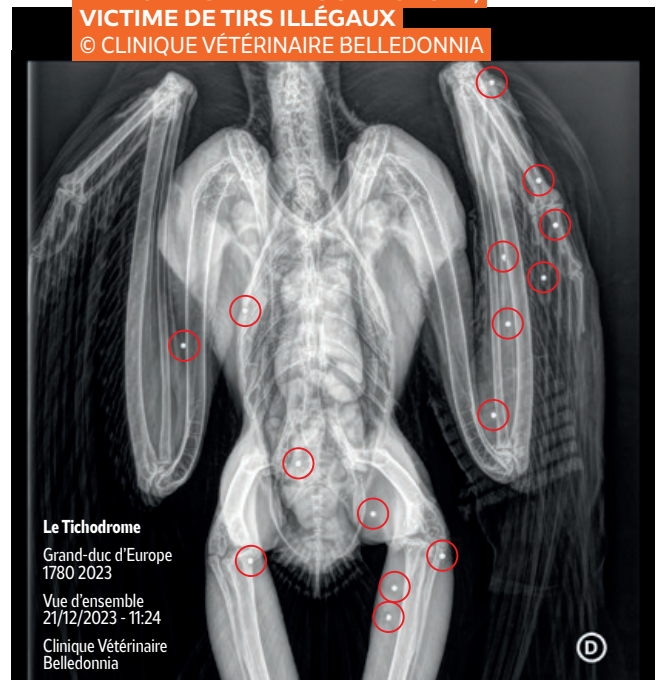
Tous n'ont malheureusement pas survécu malgré les soins prodigués, certains d'entre eux présentant plusieurs fractures dues à l'impact avec les plombs. D'autres sont encore en convalescence avant un relâcher dans la nature qui, espérons-le, se fera sans encombre.

Lors de chaque découverte, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et Le Tichodrome ont conjointement porté plainte. En effet, depuis 1976, tous les rapaces sont intégralement protégés en France et il est interdit de leur porter atteinte.

En 2024, avant même la fin janvier, Le Tichodrome avait déjà recueilli deux nouveaux rapaces victimes de tirs illégaux : un faucon crécerelle et une buse variable.

Un rapace blessé, surtout en début d'année, c'est une année de reproduction perdue pour l'animal, une opportunité en moins de repeupler certains secteurs et d'espérer un développement de l'espèce localement. Sans parler d'un rapace mort... ■

RADIO DE GRAND-DUC D'EUROPE, VICTIME DE TIRS ILLÉGAUX © CLINIQUE VÉTÉRINAIRE BELLEDONNIA



Le Tichodrome
Grand-duc d'Europe
1780 2023
Vue d'ensemble
21/12/2023 - 11:24
Clinique Vétérinaire
Belledonna

TONDEUR OPTIQUE

contactornitho@optiquetondeur.com
Tél. 04 74 09 45 67
www.optiquetondeur.com

› TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS
› SPÉCIALISTE DIGISCOPE



KOWA
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS...

LPO DE LA LOIRE

LA LPO DE LA LOIRE MOBILISÉE POUR L'AG RÉGIONALE EN JUIN À SAINT-ÉTIENNE

✍️ Henri Colomb, Délégué territorial de la LPO de la Loire

La LPO de la Loire, ses salariés et ses bénévoles, préparent activement l'assemblée générale de la LPO AuRA des 15 et 16 juin à Saint-Étienne (lire aussi page 16).

Ce grand rendez-vous annuel des naturalistes de la région est placé en 2024 sous le signe de la science :

- par son lieu d'abord, la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Jean Monnet, qui met gracieusement son campus de la Métare (futur Refuge LPO) à notre disposition.
- par ses travaux ensuite : après la partie statutaire (rapports moral et financier, votes...) du samedi matin, l'après-midi sera entièrement consacré à des communications scientifiques sur la biodiversité.

Un grand scientifique, Stéphanois d'origine, en fera l'ouverture : le biomathématicien Jean-Dominique Lebreton, membre de l'Académie des sciences et spécialiste international de la dynamique des populations de vertébrés.

Suivront des communications sur la bioacoustique dans l'étude des populations d'oiseaux et sur le bâti et la biodiversité.

Le dimanche 16 juin, les ornithologues ligériens ont préparé trois sorties nature pour vous faire découvrir certaines de leurs plus belles richesses naturelles : les gorges du fleuve Loire et leurs oiseaux, les coteaux du Jarez et leurs busards et le Pilat sur les terrains écologiquement gérés par la LPO à la Sapia. Venez nombreux ! ■

LA FAC DE SCIENCES DE SAINT-ÉTIENNE
ACCUEILLERA NOTRE AG RÉGIONALE
© HENRI COLOMB



LPO DU RHÔNE



CONTRE LA SYLVICULTURE INDUSTRIELLE : FAITES DU TERRAIN !

✍️ Aurélien Salesse, Chargé de mission à la LPO du Rhône

En cette année de l'arbre, une campagne de prospections sera conduite dans le Rhône afin d'acquérir des connaissances naturalistes permettant d'aborder les gestionnaires sylvicoles et influencer sur la gestion pratiquée.

HÊTRE
© CHRISTIAN OBERTO



Au cours du printemps 2024, des prospections en forêts seront organisées pour inventorier spécifiquement des boisements de hêtres méconnus. Dans le Beaujolais, la hêtraie menacée à la fois par le dérèglement climatique et la sylviculture industrielle concentre pourtant nombre d'espèces rares.

Le secteur ciblé sera le massif de la Chevrelus (communes de Thel/Cours-la-Ville) où les observations manquent et où les parcelles de hêtres sont nombreuses. Des sorties ciblant spécifiquement pics et passereaux auront lieu en mars, avril et mai (les dates sont à retrouver sur le site de la LPO AuRA).

Dans le même temps, plusieurs sorties viseront les rapaces forestiers du massif du Saint-Rigaud en marge d'une étude financée par la CCSB (Communauté de communes Saône Beaujolais).

Enfin, si vous souhaitez faire du terrain en forêt en dehors de ce menu, les possibilités sont larges. N'hésitez pas à me contacter directement pour en discuter : aurelien.salesse@lpo.fr ■

LPO DE LA SAVOIE

PARTENARIAT AVEC LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE

✍ Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie
et Adrien Lambert, Coordinateur de la LPO de Savoie

Le Parc National de la Vanoise a fêté ses 60 ans en 2023.

Ce Parc tente de faire cohabiter le tourisme lié aux 16 domaines skiables avec la préservation de l'environnement. La LPO est présente depuis de nombreuses années sur le territoire, notamment grâce à ses bénévoles actifs dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise. Ils assurent avec leur énergie et le temps disponible les suivis de nombreuses espèces, comme celui de l'aigle royal et du gypaète barbu. Un groupe local a même vu le jour il y a quelques années en Maurienne. Il faut souligner l'engagement de ces bénévoles qui permettent à la LPO d'être présente dans ces territoires très riches en biodiversité, mais à la croisée d'enjeux, notamment économiques.

La LPO et le PNV ont souhaité donner un peu d'allant à leur partenariat en rédigeant une convention ensemble qui sera signée en 2024. Par ailleurs, la LPO, avec les partenaires locaux et les bénévoles impliqués, organisera les Rencontres du réseau vautours à Val-Cenis en Maurienne, en octobre 2024. ■

GYPAÈTE BARBU
© OLLIVIER DAEYE



LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

UN DÉBUT D'ANNÉE SUR LE THÈME DES ZONES HUMIDES !

✍ Séverine Michaud, Chargée de la vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Plusieurs activités autour de l'eau ont été organisées sur nos deux lacs alpins ce début d'année.

OBSERVATION DES OISEAUX DU LÉMAN © MONIQUE CLERC



Bien sûr, les comptages annuels des oiseaux d'eau des lacs d'Annecy (les 14 janvier et 11 février) et du Léman (le 13 janvier), ont réuni 29 volontaires pour participer au suivi des populations. Pour les plus débutants, ces journées permettent également d'apprendre à reconnaître les différentes espèces qui hivernent sur les deux lacs.

Mais il y eut aussi la Journée mondiale des zones humides qui se tenait cette année le 4 février et pour laquelle la LPO a organisé son habituelle balade à Chens-sur-Léman, entre le port de Tougues et la roselière. Les 9 participants ont pu observer environ 40 espèces hivernantes sur le lac. Comme l'année dernière, nous étions également présents à la roselière d'Albigny sur le lac d'Annecy, avec nos longues vues et notre stand d'informations. Une centaine de personnes sont venues à notre rencontre pour découvrir les oiseaux du lac malgré une météo peu favorable.

Le printemps arrivant, nous vous donnons maintenant rendez-vous l'hiver prochain pour (re)découvrir les lacs et leurs oiseaux, le 17 novembre au Léman et les 17 novembre et 8 décembre au lac d'Annecy ! ■



Actualités des groupes régionaux



**GROUPE AGRICULTURE / L'ARBRE ET LA HAIE,
VITAUX POUR LES MILIEUX AGRICOLES**

 Catherine Giraud, Référente agriculture à la LPO AuRA

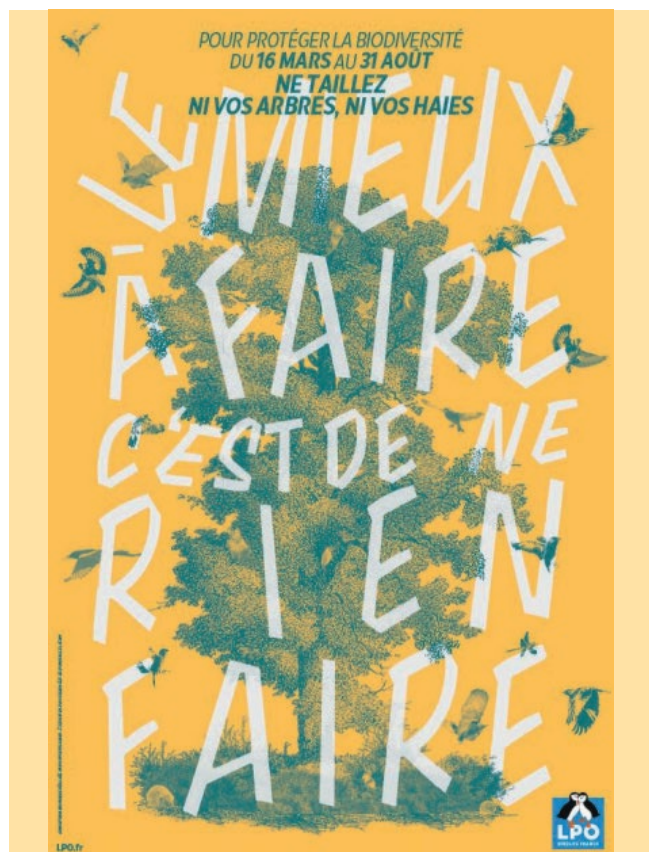
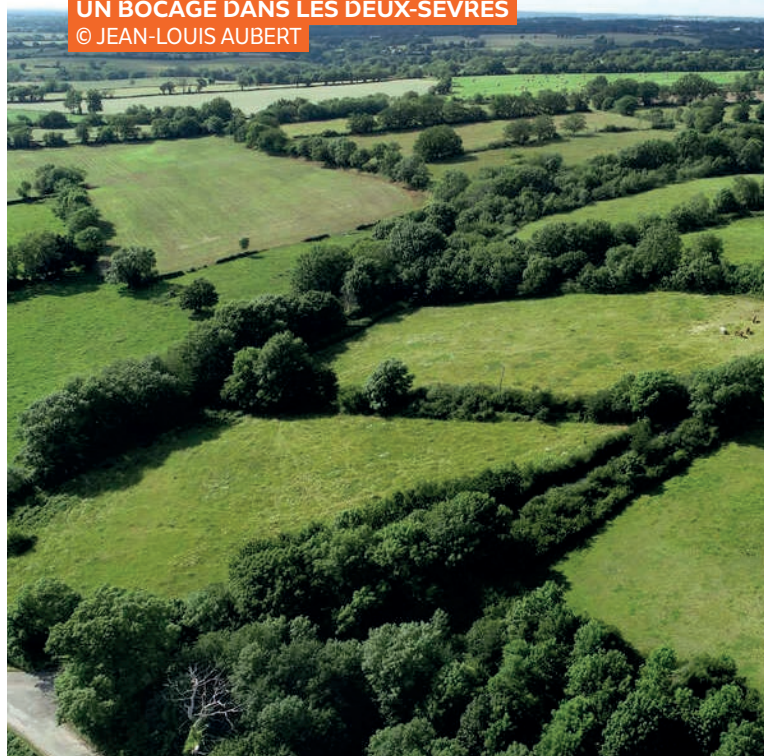
En France, notre agriculture s'est développée sur les sols riches et profonds laissés par le défrichement des forêts. Dans les milieux agricoles, la présence de l'arbre se révèle donc essentiellement à travers la haie, qui atteint son état optimal dans les paysages de bocage.

Définie par la PAC, Politique agricole commune de l'Europe, comme une « unité linéaire de végétation ligneuse avec présence d'arbres et/ou d'arbustes », la haie constitue un milieu en fait semi-naturel, créé par l'Homme dans le cadre de ses activités agricoles.

Car la haie assure toutes sortes de fonctions pour l'agriculture : maintien et protection du bétail sur les prairies, apport de fourrage en fin de saison, fourniture de bois pour le chauffage... Sur le plan agronomique, elle protège aussi les cultures du vent, permet une meilleure infiltration de l'eau et aide à lutter contre l'érosion.

Mais la haie constitue aussi un réservoir de biodiversité accueillant pour la faune sauvage en termes d'habitat, de réservoir de nourriture et de déplacement au sein de corridors écologiques.

VUE AÉRIENNE DE HAIES FORMANT UN BOCAGE DANS LES DEUX-SÈVRES
© JEAN-LOUIS AUBERT



Hélas, comme la polyculture élevage, à laquelle elle était liée depuis toujours, la haie a subi les effets néfastes de l'évolution rapide de l'agriculture depuis le milieu du XX^{ème} siècle : mécanisation et uniformisation des cultures ont mis à mal ces haies en supprimant les usages qui leur étaient associés et en favorisant ainsi leur élimination. 70% du linéaire de haies a disparu depuis 1950, soit près de deux millions de kilomètres, et le rythme s'est encore accéléré ces dernières années : moins 23 500 km par an ! Malgré quelques mesures de protection mises en œuvre tardivement par la PAC et des programmes de replantation locaux ou nationaux, les haies sont encore détruites en raison de l'agrandissement des exploitations agricoles et beaucoup se dégradent du fait de la perte de savoir-faire pour leur entretien.

Face au déclin de la biodiversité qu'entraîne cette disparition, le problème de la haie dépasse complètement le cadre de l'agriculture. Et pour la LPO, qui alerte depuis des années sur le déclin des oiseaux des milieux agricoles (-57% depuis 1980 !), la haie revêt donc une importance toute particulière pour la préservation de certaines espèces comme le bruant jaune, la linotte mélodieuse ou la pie-grièche écorcheur.

Deux grands temps forts vont donc rythmer cette année de l'arbre : au printemps, une sensibilisation du public sur la taille des haies et l'élagage des arbres, et à l'automne, une mobilisation autour d'un week-end de plantation les 16 et 17 novembre : « À vos arbres, haies, plantez ! ». Surveillez bien l'agenda local de votre délégation locale LPO pour participer à ces événements et à toutes les sorties et conférences sur le thème de l'arbre ! ■



Le Centre de sauvegarde LPO en Auvergne



TAILLE DES ARBRES, DANGER!

 Sylviane Bondou, Administratrice référente Centre de Sauvegarde

Année de l'arbre et Centre de sauvegarde, un intérêt commun : la préservation de l'avifaune.

2024 est l'Année de l'Arbre à la LPO et les Centres de Sauvegarde sont particulièrement concernés par la protection des arbres et haies car, dès le printemps, ils sont très sollicités par des arrivées d'oisillons.

Le Centre de sauvegarde de la LPO AuRA accueille chaque année de nombreuses nichées de petits passereaux, entre autres juvéniles, dérangées par les élagages ou abattages d'arbres en pleine période de nidification. Cela représente, bon an mal an, environ 80 poussins qui nécessitent une surveillance et des soins appropriés (éleveuses chauffées, nourriture adaptée, etc.) 7 jours sur 7, de 8 h 00 à 20 h 00, avec un nourrissage toutes les heures.

La compétence et le dévouement de nos équipes, formées aux protocoles de soins, permettent de mener à bien l'élevage de la plupart des nichées. Mais il est évident que les oisillons ne seront jamais mieux élevés que par leurs parents.

Ainsi, pour que votre jardin puisse accueillir au mieux nos amis à plumes et leur fournisse gîte et nourriture, évitez impérativement les tailles de haies et d'arbres entre mi-mars et septembre et suivez les conseils de la LPO :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager ▶

Vous trouverez sur le site de nombreuses informations pour adopter les bonnes pratiques. ■

POUSSIN DE MÉSANGE CHARBONNIÈRE

© OCÉANE GARCIA



Comité juridique

UN RÉSEAU JURIDIQUE STRUCTURÉ À LA LPO AURA

 Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO AuRA

Depuis 2021, un réseau juridique s'est mis en place à la LPO AuRA grâce à Patrice Nortier. Éric Roure a pris le relais. Merci à eux !

Pas moins de 185 cas ont été traités depuis. Ils concernent des plaintes pour destruction d'espèces protégées, arrachage de haies, injure envers la LPO AuRA, ses adhérents et bénévoles et des recours au sujet de la chasse.

Aujourd'hui, un ou deux référents juridiques sont identifiés dans chacune de nos délégations territoriales pour suivre ces affaires : Patrice Dalla Pozza (Ain), Henri Rodier (Auvergne), Louis Granier et Lucie Sthal (Drôme-Ardèche), Éric Posak (Isère), Jean-Baptiste Martineau (Loire), Patrick Bernollin (Rhône), Nicole Girard et Sébastien Marie (Savoie), Johanne Merlin et Sandra Boulleret (Haute-Savoie).

Ce réseau juridique s'est aussi structuré au niveau national. Des formations sont assurées et des conseils peuvent être donnés.

Le réseau juridique est essentiel, le respect de la loi devant être la norme. En cas de litige, seule la justice peut rétablir le droit.

HIRONDELLE DE FENÊTRE

© LANA PETROD



Le juridique vous intéresse ou vous souhaitez soutenir financièrement cette activité de la LPO AuRA ?

Contactez-moi : marie-paule.de-thiersant@lpo.fr ▶ ■



Campagne de protection

LA LPO MOBILISÉE POUR LES RIPISYLVES DANS LA DRÔME

✍ Stéphane Vincent, Conservateur à la LPO de Drôme-Ardèche

Un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels (APPHN) protège désormais plus de 3000 hectares de ripisylves et de forêts alluviales de la Drôme.

Depuis 2014, les forêts des bords de cours d'eau (ripisylves) faisaient l'objet de menaces accrues dans le département de la Drôme. En effet, en plus des nombreuses pressions déjà existantes sur ces milieux (aménagement des cours d'eau, pressions foncières diverses...), des exploitants forestiers peu scrupuleux réalisaient des coupes destructrices sur le bord de plusieurs cours d'eau (Drôme, Roubion, Lez...), saccageant des sites Natura 2000 et même un secteur de la réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme.

La LPO a très rapidement été mobilisée sur cette question et les échanges avec les services de l'État ont mis en évidence un véritable « vide juridique » concernant l'encadrement de ces pratiques délétères. De manière concomitante, l'évolution du Code de l'environnement a offert la possibilité de protéger spécifiquement des habitats naturels en tant que tels, indépendamment de la présence d'espèces protégées via des mesures réglementaires : l'arrêté préfectoral de protection des habitats naturels (APPHN) était né. Il s'appuie sur les articles L 411-1 et L 412-2 du Code de l'environnement et est

défini par le décret n°2018-1180 du 19 décembre 2018 relatif à la protection des biotopes et des habitats naturels.

En Drôme, en septembre 2023, trois sites couvrant 3343 hectares ont été protégés par un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels :

- les forêts alluviales des bassins versants du Roubion, du Jabron et de la Riaille, signé le 23 avril 2021,
- les ripisylves et forêts alluviales de la rivière Drôme, signé le 1^{er} février 2022,
- les ripisylves et forêts alluviales de la rivière Lez, signé le 24 juillet et le 11 août 2023.

L'objectif de ces arrêtés est de préserver ces forêts menacées à la suite de coupes rases et défrichements réalisés sans autorisation depuis quelques années. Ces milieux fragiles ont en effet une très forte valeur patrimoniale et rendent de nombreux services écosystémiques : abri de biodiversité, préservation de la ressource en eau, pièges à carbone, protection contre les inondations... Ces arrêtés préfectoraux contribuent à la Stratégie nationale des aires protégées (SNAP) qui vise à protéger 10% du territoire avec des mesures de protection forte.

Pour plus d'information :

drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Environnement-eau/Espaces-naturels/Les-Arretes-de-Protection-des-Habitats-Naturels-APPHN/Les-arretes-prefectoraux-de-protection-des-habitats-naturels-APPHN ▾

RIPISYLVES EN DRÔME

© YOANN PEYRARD






La parole aux scientifiques



LE RÈGNE FONGIQUE, PROTECTEUR DES FORÊTS ET GARANT DE LA BIODIVERSITÉ

 Hervé Cochini, Animateur nature spécialisé dans les champignons, les arbres et les lichens

Découvrez ce trimestre la suite de notre nouvelle rubrique « *La parole aux scientifiques* », avec le sujet de la fonge, en lien avec l'Année de l'arbre de la LPO !

Nos étés sont de plus en plus secs et pourtant nos forêts semblent moins impactées par ces sécheresses que notre agriculture.

Ce phénomène est dû au travail sans relâche des champignons qui, grâce à leurs réseaux mycéliens pouvant s'étendre sur des surfaces importantes, vont compléter les besoins en eau des végétaux et décomposer les matières organiques mortes pour en tirer les sucres dont ils se nourrissent, transformant tout cela en humus, l'engrais naturel idéal. Ce mycélium, fonctionnant comme une éponge, va garder le sol humide et empêcher l'érosion.

De l'eau chargée en oligoéléments contre de la nourriture pourrait satisfaire les deux parties, mais l'entraide ne s'arrête pas là. Une ribambelle d'endomycorhizes s'affairent à cicatiser les arbres blessés pour les protéger des bactéries pathogènes. Pendant ce temps, les espèces parasites vont éliminer les arbres faibles, évitant ainsi les propagations de maladies et laissant la place à la régénérescence naturelle.

LICHEN

© HERVÉ COCHINI



CHAMPIGNONS
© HERVÉ COCHINI



Un autre représentant du règne fongique beaucoup plus discret, le lichen, va servir de refuge pour les insectes, donc de garde-manger pour les oiseaux.

Voilà un écosystème qui se met en place avec un équilibre bien ficelé mais fragile. Il y a tant à écrire sur le sujet : la communication entre végétaux, les herbivores qui modifient les biotopes en fonction de leur régime alimentaire... et cela grâce aux champignons.

Replantation de haies et protection des forêts sont indispensables pour affronter le bouleversement climatique.

La plupart de nos erreurs sont provoquées par notre ignorance. Toutes les solutions sont dans la nature. Ouvrons les yeux et mettons-nous aux « spores ».

Plus d'informations : animateurchampi.com ▾ ■

SATORIZ *le bio pour tous!*

www.satoriz.fr



L'espèce du trimestre



LA ROSALIE DES ALPES (*ROSALIA ALPINA*)

Gilbert David, Administrateur LPO AuRA

Qui a déjà vu ce bel insecte ne peut l'oublier. Ce grand longicorne bleu et noir vit sur les gros bois dépérissants des hêtraies montagnardes.

Inféodé surtout aux hêtraies âgées des montagnes européennes, en France, il est présent des Pyrénées aux Alpes. Il semble s'étendre en plaine sur les vieux saules et frênes. Ce grand longicorne bleu et noir illumine les bois morts ou sénescents. On rencontre les adultes au cœur de l'été sur du bois de chauffage séchant en forêt. Son cycle est de deux à trois ans. Les larves sont xylophages.

La rosalie est protégée en France. Elle est classée « vulnérable » (UICN) en annexe II de la convention de Berne et dans la Directive Habitat-Faune-Flore où elle est espèce prioritaire.

La rosalie des Alpes est sensible à la gestion forestière. Il lui faut une forêt avec des gros bois dépérissants. La libre évolution lui convient tout à fait. Ainsi en Allemagne du sud, le simple fait d'un changement de gestion sylvicole (avec sites de vieillissement) a fait remonter les effectifs, gestion favorable aussi à d'autres espèces saproxyliques.

On peut dire que dans notre région, la rosalie est commune, mais la dynamique des populations est peu connue. Merci de nous signaler vos observations de ce beau coléoptère ! ■



ACCOUPEMENT DE ROSALIES DES ALPES
© GILBERT DAVID



Oiseaux à observer

LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Sébastien Nottellet, Chef de projet à la LPO de l'Auvergne

Emblématique des secteurs bocagers, la pie-grièche écorcheur affectionne les paysages agricoles comprenant une grande proportion de prairies ponctuées d'arbres, de buissons et de haies, lui servant à la fois de site de nidification et de perchoirs pour chasser à l'affut.

Elle est essentiellement insectivore et peut aussi chasser de petits vertébrés. Son nom évoque un comportement particulier, le fait de confectionner des réserves de proies qu'elle empale sur des buissons épineux ou des barbelés, appelés lardoirs.

Il s'agit d'une espèce migratrice au long cours, demeurant en France uniquement de mai à août et hivernant dans l'est et le sud-est de l'Afrique. La population française est estimée entre 100 000 et 200 000 couples. L'Auvergne serait l'une des régions où elle connaît la meilleure densité.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR
© PASCAL PETIT



Classée quasi-menacée sur la liste rouge des oiseaux nicheurs, elle subit un déclin plus ou moins marqué selon les pays européens, principalement du fait de la modification de son habitat et de la réduction de sa ressource alimentaire.

Un Plan National d'Actions (PNA) Pies-grièches devrait voir le jour en 2024, dont la pie-grièche écorcheur bénéficiera alors qu'elle ne faisait pas partie du précédent. ■



Conseils faune sauvage

UNE HAIE CHAMPÊTRE DANS MON JARDIN

Ghislaine Nortier, Bénévole LPO en Ardèche

En période de nidification des oiseaux, il ne faut pas tailler les haies du 15 mars au 31 août afin de protéger les oisillons.

En France, depuis 1950, 70% du linéaire de haies a disparu. Pourtant, les haies constituent une réponse adaptée aux conséquences du changement climatique : elles préservent la qualité de l'eau et les sols des risques liés au ruissellement, elles stockent le carbone...

Une haie champêtre variée, qui mêle feuillages persistants, floraisons variées et variétés utiles aux insectes pollinisateurs est souhaitable. Les haies deviennent ainsi de véritables havres de biodiversité en étant source de nourriture pour la faune : baies, fruits, graines et fleurs attirent oiseaux et mammifères.

Il est important de privilégier les espèces qui vivent naturellement sur une aire biogéographique donnée, sans que l'humain ne soit intervenu.

Les arbres et les haies ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50 cm du terrain voisin. Cependant tout arbre ayant dépassé la hauteur légale de 2 mètres depuis plus de 30 ans, peut être conservé quelle que soit sa position par rapport à la limite contigüe des deux terrains (article 672 du Code civil). ■

© MARTINET



Action EEDD

LE LIVRET PÉDAGOGIQUE PIES-GRIÈCHES

Margot Tharan, Chargée de mission animation à la LPO de l'Auvergne

De plus en plus rares dans nos campagnes, les pies-grièches sont reconnaissables à leur masque noir autour des yeux et leurs habitudes de petits rapaces.

Afin d'enrayer leur déclin, plusieurs acteurs du territoire dont les LPO Limousin et AuRA ont lancé en 2020 un programme de sauvegarde à l'échelle du Massif central : « *Des pies-grièches dans nos campagnes* », dont un des volets concerne la sensibilisation du jeune public du primaire et des collèves. Un livret pédagogique a été créé afin de proposer des activités en lien avec le thème des pies-grièches : reconnaissance, biologie, alimentation, menaces, agriculture...

Il nous propose de découvrir les trois espèces du Massif central à travers leurs particularités respectives. Nous apprenons aussi à mieux connaître leurs milieux de vie et leurs régimes alimentaires. Plusieurs activités ludiques sont proposées afin d'apprendre à mieux les connaître comme : « *Où habites-tu ?* », « *À table !* » ou encore « *Les paysages et l'agriculture* ». En connaissant mieux les pies-grièches, nous participons à leur protection.

DES pies-grièches DANS NOS CAMPAGNES

- Livret pédagogique -



Ce livret a été financé par l'Union Européenne, les Régions AuRA et Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Haute-Loire. ■



Agir pour
la biodiversité



Assemblée générale de la LPO AuRA : > Samedi 15 juin !

— Notez d'ores et déjà cette date dans votre agenda : cette année, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes vous invite dans la Loire, à Saint-Étienne, à l'occasion de son assemblée générale sous le signe de la science, les 15 et 16 juin 2024.

Samedi 15 juin, la matinée sera dédiée à la présentation du rapport moral et du rapport financier, suivie de l'élection du conseil d'administration. L'après-midi, plusieurs communications seront présentées en lien avec la thématique choisie pour cette AG 2024 : la science. Dimanche 16 juin, des sorties de terrain vous seront proposées par les bénévoles de la LPO de la Loire (lire aussi page 8).

Toute l'équipe de la LPO de la Loire est heureuse de vous accueillir et vous attend nombreuses et nombreux !

Chaque adhérent·e de la LPO AuRA recevra prochainement une convocation individuelle ainsi que le programme détaillé de cette assemblée.

Martinet noir © Guy Bourderionnet

LPO Auvergne-Rhône-Alpes lpo_aura @LPO_auv_rhonalp LPO Auvergne-Rhône-Alpes LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Votre journal trimestriel

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Jocelyne Verchère, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Avril 2024

auvergne-rhone-alpes.fr

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent·e-s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « Mon espace LPO ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

🏠 Sièges sociaux : 100 rue des fougères 69009 Lyon

☎ 04 37 61 05 06 ✉ auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr

LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu 26120 Chabeuil
drome-ardeche@lpo.fr

LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
isere@lpo.fr

LPO de la Loire

Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr

LPO du Rhône

100 rue des fougères 69009 Lyon
rhone@lpo.fr

LPO de la Savoie

101 rue de Mundelsheim 73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr

LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière 74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr

La LPO dans l'Ain



INFORMATION SUR LA POPULATION JURASSIENNE DU GRAND TÉTRAS

Francisque Bulliffon, Directeur de la LPO de l'Ain

Sur le massif jurassien, on compte actuellement 278 grands tétras côté français et environ 120 côté suisse, soit encore 400 oiseaux à l'échelle du massif. Cela représente une baisse de la population enregistrée de 18% depuis 2010 et une diminution de 71% des zones de présence permanente, actuellement de 39 000 ha.

Malgré les nombreux efforts de nos partenaires autour du Groupe Tétrás Jura, nous savons que la population jurassienne est condamnée génétiquement et que les conditions actuelles et les efforts entrepris pour l'espèce ne suffisent pas encore à sa conservation, seulement sur les sites historiques les plus en altitude : Risoux, Risol, Massacre, Giron-Champfromier et la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura.

Les chiffres clés

• Suivis — 15 places de chant au printemps, 2 massifs en hiver, abandon du protocole de comptage en battue estival depuis 2023 pour être cohérent avec la situation de l'espèce.

- Travaux forestiers — 270 ha de forêts ont été travaillés en faveur du grand tétras. Mise en place des clauses grand tétras sur 3 700 ha (pas d'activités forestières du 15/12 au 30/06)
- Protection — Arrêté préfectoral sur 4 forêts d'altitude dans le Jura et 3 zones de quiétude dans l'Ain sur 17 000 ha. À noter, dans l'Ain, une charte de bonnes pratiques est mise en place sur le massif de Giron-Champfromier.
- Sensibilisation — formation des gestionnaires forestiers, programme « quiétude attitude », animations scolaires...

Le massif jurassien semble avoir 15 ans d'avance ou de retard sur l'évolution du massif des Vosges où il reste actuellement entre 3 et 5 oiseaux avec une diminution de 90% depuis 2010.

À la suite du projet de réécriture du Plan National d'Actions Grand Tétrás pour la France, différents territoires sont sollicités par le Ministère afin d'étudier une ou plusieurs actions de renforcement de population. Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura qui anime le PNA sur le massif jurassien commence à mener un travail afin d'étudier les possibilités de renforcement dans nos forêts ; ils souhaitent avoir un consensus scientifique avant d'engager quoi que ce soit. La LPO se penchera donc sur le sujet très prochainement !

Informations sur les Pyrénées

Population en baisse de 12,8% depuis 2010. Des nichées pyrénéennes ont été prélevées cette année pour débiter un élevage (couples reproducteurs) dans les cantabriques (Espagne). ■

GRAND TÉTRAS
© ÉMILE BARBELETTE



RHÔNERGIA : AU PROGRAMME, DESTRUCTIONS ET BÉTON !

Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

La concertation sur le projet Rhôneergia est terminée depuis le 29 février 2024. Jusqu'en juin, où l'État décidera si le projet doit être poursuivi, les garants rendront leurs conclusions et la CNR reverra éventuellement ses plans.

Durant les trois mois de la concertation, la LPO a été présente à toutes les réunions publiques, à deux tables rondes et lors des rencontres pour défendre la biodiversité et s'opposer à ce projet désastreux, mais aussi sur des stands comme au salon Primevère à Lyon.

Des informations régulières ont été publiées sur les réseaux sociaux, sur le site internet de la LPO AuRA au travers notamment de la « chronique de la loutre » et via les newsletters.

Depuis que la concertation est terminée, la LPO poursuit son combat avec les associations partenaires notamment FNE, Lo-Parvi et le collectif Stop au barrage, en participant à des actions, des stands, des communications avec les médias...

Rappel du projet

Le projet Rhôneergia, c'est la construction d'un nouveau barrage dit « au fil de l'eau » sur le Rhône entre Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) et Loyettes (Ain). Ce projet portera les aménagements à 19 barrages au « fil de l'eau » et 1 barrage de haute-chute à Génissiat sur l'ensemble du Rhône, de la frontière Suisse à la Méditerranée. Soit un barrage tous les 25 km environ.

Pourquoi nous y sommes opposés

La LPO s'oppose en raison des impacts majeurs qui seront provoqués par la construction de ce barrage. Impacts désastreux pour les derniers 26 km du Rhône encore préservés, alors que d'autres alternatives existent comme le photovoltaïque qui, dans de bonnes conditions d'installation, a de faibles répercussions.

ZONE DE CONSTRUCTION DU BARRAGE

© CLÉMENT PRADIER



La position de la LPO est claire et se résume à sortir des énergies fossiles et fissiles résiduelles afin de les remplacer à terme par des énergies renouvelables qui ne génèrent pas d'impacts négatifs importants pour la biodiversité, ce qui n'est pas le cas pour Rhôneergia.

Destruction massive des habitats et artificialisation des milieux

Les chiffres démontrent l'atteinte qui sera portée à la biodiversité des lieux (aquatique, mais aussi faune, flore, ripisylve) de façon globale et définitive sur la dernière portion « libre » et « naturelle » du Rhône.

En effet, le projet comporterait : [...] une usine hydroélectrique dans son alignement [ndlr: construite sur terre ce qui implique un déplacement du fleuve] à 1,75 km environ en amont du pont de Loyettes, et à environ 5 km en amont de la confluence de l'Ain et 23,5 km de Sault-Brénaz. L'usine et le barrage mesureraient 120 mètres. [...] une retenue de 20 millions de m³ s'étalant sur 22 km [...] avec une largeur variable de 210 mètres en aval du CNPE Bugey, 170 mètres au voisinage de Saint-Vulbas et comprise entre 120 et 140 mètres en amont de l'île de la Serra. [...] Une digue de 4 km entre le barrage usine et la centrale nucléaire du Bugey [...]

Un reprofilage des berges et un arasage du fond du Rhône en amont du pont de Loyettes sur 1,75 km [...] un arasage du fond du Rhône sur 2,7 km en aval du pont de Loyettes jusqu'au PK 35.5.

Du béton, toujours du béton

Selon la variante considérée, les valeurs de béton (béton structurel, parois moulées, béton de propreté) sont de l'ordre de 165 000 m³ de béton.

Que représentent 165 000 m³ de béton ? Ce sont :

- 66 000 tonnes de ciment (le ciment est en cause dans 7% d'augmentation des gaz à effets de serre dans le monde)
- 118 800 tonnes de sable (l'extraction du sable cause des dégâts irréversibles aux deltas de certains fleuves et aujourd'hui occasionne la destruction des fonds marins avec la disparition d'îles notamment en Indonésie... Dans le cas de Rhônergia, le sable proviendrait selon la CNR, comme le gravier, de carrières de proximité. On peut imaginer les dégâts connexes qui seront causés à la biodiversité par les demandes d'agrandissement de certaines carrières).
- 160 800 tonnes de gravier
- 32 175 m³ de litres d'eau, soit 13 piscines olympiques soit 32 175 000 litres d'eau qui seront prélevés dans le Rhône.
- 49 500 tonnes d'acier

Impact du transport de ces matériaux

Sachant que le poids maximum pouvant être transporté par des camions est de 44 tonnes pour :

- le ciment : 1500 camions nécessaires
- le sable : 2700 camions nécessaires
- le gravier : 3655 camions nécessaires
- l'acier : 1125 camions nécessaires

Soit un total d'environ 8980 camions de 44 tonnes et plus évidemment si le transport est réalisé avec des camions de moindre capacité.

En guise de conclusion provisoire

Ce projet Rhônergia est d'un autre siècle où la domination sur le vivant était la règle et l'exploitation des ressources un but, peu importaient les dégâts et les conséquences.

À la LPO, nous pensons que ce dernier corridor de vie ne mérite pas les pelleteuses, les excavatrices, les tronçonneuses, le béton et la destruction, tout cela pour produire de façon très intermittente et temporaire un peu d'énergie facilement remplacée par des projets alternatifs.

Nous ne pouvons cautionner une quelconque possibilité de compenser la destruction de 26 km d'un écosystème fragile et complexe. Tout cela relève bien de cette domination, ce mépris, cette suffisance à l'égard du vivant.

Nous pensons que pour notre bien et celui des générations futures, il est absolument nécessaire de respecter les ressources en eau et cette biodiversité dont nous sommes dépendants et qui malheureusement est trop souvent piétinée.

Nous pensons qu'il faut prendre de la hauteur et adopter un autre regard. Un regard apaisé sur la richesse que représente la biodiversité de ces derniers kilomètres de nature, sur la beauté de cette partie du fleuve et non sur sa simple puissance motrice.

Comment nous aider ?

En militant à nos côtés, en vous engageant. N'hésitez pas à nous rejoindre sur les stands, sur les réunions et lors des actions qui seront entreprises avec les associations partenaires. Partagez nos communiqués, nos cahiers d'acteurs, nos prises de position.

Si, comme nous, vous considérez que la sauvegarde du vivant est une priorité et que ce projet Rhônergia doit être abandonné, alors n'hésitez pas. ■

MARTIN PÊCHEUR
© FRANÇOISE LEDRU



AU CŒUR DE LA BRESSE : RETOUR SUR LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

✍ Patrice Dalla Pozza, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Cette journée a été célébrée le 17 février 2024 en Bresse grâce à une animation du syndicat Reyssouze et Affluents, en charge de ce cours d'eau long de 75 km et riche de ses nombreux affluents.

Quand on parle de zones humides, nous vient à l'esprit la Camargue, un territoire de grande notoriété et on oublie qu'existent de multiples autres zones humides qui parsèment nos campagnes.

Les sécheresses des dernières années nous le rappellent : l'eau autrefois abondante est devenue une ressource rare. Et si on évoque les eaux de surface, on ne peut omettre les zones humides que sont marais, forêts alluviales, prairies, queues d'étang, dont les fonctions sont essentielles : stockage et restitution de l'eau (crues-sécheresses), épuration de l'eau, accumulation du carbone, refuges pour la biodiversité. Malheureusement, ces zones humides, largement décriées, ont été asséchées et aménagées, et aujourd'hui encore elles restent menacées alors que l'importance de leur rôle n'est plus à établir.

Le syndicat Reyssouze et Affluents a fait de sa préservation un de ses objectifs inscrit dans son plan de gestion des zones humides et, à ce titre, s'est engagé pour assurer la restauration d'une prairie humide bocagère (8,5 hectares) contigüe à la Reyssouze (commune de Mantenay-Montlin). C'est cette réalisation menée sur plusieurs années que le public a été amené à découvrir, guidé par des salariées du syndicat et accompagné par le propriétaire des lieux ainsi que le président de Reyssouze et Affluents.

Pour commencer la visite, des propos ont permis de se familiariser avec la géologie, la pédologie (science des sols), la flore spécifique aux zones humides, suivis d'une déambulation sur le site avec des bottes aux pieds, ce qui permet à certains visiteurs de matérialiser *in concreto* ce qu'est une zone humide. Sur le terrain, on a imaginé et visualisé les travaux entrepris pour parvenir à cette restauration : coupe de la peupleraie, création de mares, plantations de haies et d'arbres isolés, installation de clôtures, neutralisation des drains... Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce au propriétaire soucieux de protéger cet espace naturel. Quant à l'entretien de la parcelle restaurée, le syndicat a opté pour une remise en pâture pour s'affranchir des engins mécanisés et pour une rotation des animaux afin de prévenir le surpâturage grâce à des sous-parcelles.

Ce site témoin servira à éprouver des méthodes de renaissance afin de lancer d'autres restaurations en Bresse. ■

VISITE DE LA REYSSOUZE
© SYNDICAT REYSSOUZE ET AFFLUENTS



L'EAU, UNE RESSOURCE DE PLUS EN PLUS PRÉCIEUSE

✍ Olivier Chevreuil, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

Lors du comité de pilotage du projet « Eau Ain Dombes Saône 2050 » fin janvier, environ 70 personnes étaient présentes. État des lieux et questions...

Parmi les participants figuraient la préfète, la présidente de la Communauté de communes de la Dombes, le vice-président de l'Ain, des représentants du Département, des représentants des syndicats de rivière dont SR3a et Veyle, des représentants de l'Agence de l'eau, de l'OFB, de l'ONF, des présidents d'associations de pêche, de chasse, des représentants d'associations environnementales (LPO, FNE), des représentants de la chambre d'agriculture et des agriculteurs (Dombes et Saône).

La préfète a souligné que ce projet sur l'eau devait se baser sur un scénario d'élévation de 4°C à l'horizon 2100 et a demandé qu'il soit étendu à l'ensemble du département de l'Ain car entrant dans le cadre de la Loi climat et résilience.

Une présentation de l'état des lieux de la ressource eau en Dombes a été faite par une équipe d'hydrogéologues. Elle fait apparaître que la recharge annuelle de la nappe pendant la période de pluies va diminuer de 45% à l'horizon 2050, ce qui aura un impact sur la mobilisation de l'eau potable pour la consommation sur le territoire.

État de la consommation actuelle d'eau de qualité potable sur la Dombes et scénario à 2050 :

Total : 16 millions de m³ / 2050 : plus de 20 millions de m³ (augmentation d'environ 25%)

- Particuliers et touristes : 6,4 millions de m³ / 2050 : estimé 8,7 millions de m³
- Loisirs : 0,27 million de m³ / 2050 : estimé 0,37 million de m³
- Industrie, artisanat : 2,45 millions de m³ / 2050 : 3,07 millions de m³
- Irrigation : 3,7 à 5,4 millions de m³ / 2050 : 3,5 à 7,3 millions de m³ (intervalle large !)
- Abreuvement : 1,45 million de m³ / 2050 : 0,67 million de m³ (lié à la diminution du cheptel de bovins)
- Piscines privées : 0,06 million de m³ / 2050 : 0,17 million de m³

Ces données ont fait l'objet de nombreuses questions avec déjà des prises de position de la part du milieu agricole.

La préfète et la présidente de la Communauté de communes de la Dombes ont souligné l'importance de la définition du partage à venir de la ressource eau entre les êtres humains et la nature, entre les différents usagers de l'eau et entre les différents types d'exploitants agricoles.

Ces données vont être diffusées au public en 2024 (modalités non précisées) au vu de l'enjeu à venir.

Quatre sessions de travail aborderont les aspects prospective/scénario/stratégie afin de fournir une proposition de plan d'adaptation de la gestion de la ressource en eau à la fin de l'année 2024. ■

LAC DE BARRAGE EN SÉCHERESSE

© JOËL ALLOU



RETOUR SUR LE COMPTAGE WETLANDS DANS L'AIN

 Groupe comptage Wetlands de la LPO de l'Ain

Le dénombrement des oiseaux d'eau dans le département s'est effectué du 10 au 14 janvier sur les différents plans d'eau (rivières Ain, Rhône, Bresse, lac du Bugey, Val de Saône) et en particulier dans la Dombes.

Une grosse journée de comptage a eu lieu le 13 janvier afin de contrôler l'essentiel des étangs dombistes le même jour. Ce jour-là les étangs de la Dombes centrale étaient gelés à plus de 90%, alors que ceux de la Dombes orientale étaient gelés à 20 ou 30% seulement. La veille n'était pas gélive.

Le lendemain le sera totalement ! Il est intéressant de noter que l'abondante pluviométrie de l'automne 2023 a permis aux étangs dombistes de retrouver un niveau d'eau rarement atteint ces cinq dernières années : 45 234 oiseaux d'eau pour 54 espèces (comprenant 3 espèces d'anatidés domestiques et un hybride) ont été dénombrés dans l'Ain en 2024.

Avec 36 776 ansériformes (oies, canards, cygnes, harles, bernaches et tadornes), l'année 2024 devient la seconde meilleure année dans l'état actuel de nos connaissances pour le département de l'Ain, un résultat plutôt inattendu au regard du ressenti des observateurs et une impression probablement corrélée à une plus grande dispersion des oiseaux.

La Dombes accueille 84% de cet effectif, ce qui, malgré un gel partiel, reste comparable à la moyenne de la période 2019-2024, soit 90%.

C'est aussi la 7^{ème} année consécutive où l'effectif dépasse les 25 000 individus et la 18^{ème} fois depuis le début des dénombrements en 1976. Ce seuil est régulièrement dépassé depuis 1998 et jamais auparavant.

CYGNE TUBERCULÉ ET CYGNE DE BEWICK

© MAURICE BENMERGUI



• **La sarcelle d'hiver** — avec 7408 individus, l'effectif total du département, (94,6% en Dombes), détient la seconde place des scores de l'espèce après le record de 2023. Sa belle présence en Dombes s'effectue peut-être au détriment de régions plus méridionales comme la Camargue : la sarcelle « descendrait » moins au sud.

• **Le canard pilet** — effectif record (du moins sur la période 2011-2024) avec un effectif de 1990 individus dont 99% en Dombes.

• **Le canard siffleur** — second meilleur effectif de la période de référence avec 1142 individus, dont 97% en Dombes. Les fluctuations hivernales de cet oiseau sont corrélées aux vagues de froid.

• **Le canard souchet** — retour à un effectif toujours au-dessus de la moyenne après l'éclat historique de 2023 (pour rappel 1198 oiseaux) : 456 oiseaux en 2024 dont 99% en Dombes. Cette espèce est comme le pilet un hivernant essentiellement subsaharien et l'hivernage de notre pays ne représente que 10% environ de la population du Paléarctique Occidental (aire d'hivernage subsaharienne comprise).

• **Le canard chipeau** — avec le pilet, c'est la plus forte progression d'un anatidé de surface, avec un effectif inédit de 1698 oiseaux dont 85% en Dombes et qui pulvérise le record de 2020 (990).

• L'hivernage du **tadorne de Belon**, quasi-circonscriit à la Dombes (96%) continue d'augmenter avec 227 oiseaux. L'effectif double deux fois en deux ans tandis que celui du canard colvert est en expansion avec 17 416 individus sur le plan départemental.



CANARDS PILETS
© MAURICE BENMERGUI

- Les observateurs ont dénombré 1382 **oies cendrées**.
- Le recul du **fuligule milouin** se poursuit (2317 oiseaux) alors que le **fuligule morillon** s'en sort relativement (571 oiseaux) et que la **foulque macroule** est un peu en recul (3273 oiseaux).
- Enfin, on note une stabilité du **grand cormoran** (n=988), et un hivernage de la **cigogne noire** depuis 2016 et de la **grue cendrée** depuis 2021 (37 individus en 2024).

Un grand merci aux contributeurs qui ont participé au comptage Wetlands 2024. ■



LES REFUGES LPO DANS L'AIN : DES NOUVELLES POUR 2024

✍️ Joël Allou, Coordinateur des Refuges LPO de l'Ain

La LPO propose pour thématique annuelle « l'arbre et la haie ». Des actions seront donc menées pour mettre en lumière les bénéfices des haies, des arbres de la forêt indispensables à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

En parallèle, plusieurs projets se développent dans l'Ain pour dynamiser le réseau des Refuges LPO.

En particulier des rencontres en visio-conférence permettant de traiter divers sujets mais aussi de répondre à vos questions. Ces visios seront suivies dans la mesure du possible d'ateliers sur le terrain afin de mettre en pratique concrètement les sujets traités, par exemple : plantation d'une haie.

Les « portails ouverts » qui consistent pour certains «refugistes» à ouvrir leur jardin et à le présenter à d'autres pratiquants seront développés afin de faire plusieurs rencontres dans l'année et sur plusieurs secteurs géographiques du département.

Comme vous le constatez, notre communauté des Refuges s'engage pour vous donner des informations, partager des connaissances, et poursuivre le travail de protection de la biodiversité.

Nous restons toujours à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : ain@lpo.fr ▶

MÉSANGE CHARBONNIÈRE
© JOËL ALLOU



LE COIN DES LECTEURS

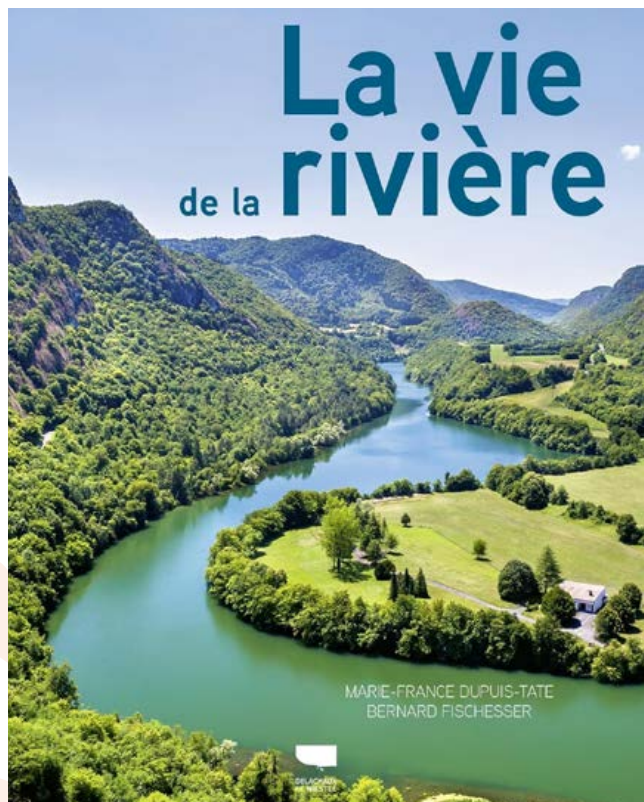
✍️ Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

La vie de la rivière – Éditions Delachaux et Niestlé. Un beau livre pour nous faire découvrir la beauté des rivières.

« À l'heure où l'eau devient un enjeu d'une rare intensité, où sécheresses, inondations, questionnements sur la gestion et la répartition de l'eau sont au cœur de l'actualité, ce livre offre une vision foisonnante et documentée de la rivière. »

Les auteurs Marie-France Dupuis-Tate, Docteur en écologie, Ingénieur de recherche au CEMAGREF, et spécialiste des milieux humides, et Bernard Fischesser, qui a été ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts et qui a conduit plusieurs programmes scientifiques, nous font découvrir la vie de la rivière au travers de six grands chapitres : « la découverte de la rivière », « la rivière corridor de vie », « les rivières Françaises au fil de l'histoire », « la rivière, source de contemplation », « la renaissance des fleuves et rivières de France », « la gestion des cours d'eau Français, le défi du XXI^{ème} siècle ».

Agrémenté de nombreuses photos, illustrations, schémas, cet ouvrage très documenté et de qualité vous permettra de mieux comprendre ces milieux fragiles et d'une grande actualité.



PRÉSENTATION DE NOS VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Nom commun — Audrey Flachet (*Tytodrey flachalba*)

Régime alimentaire — Se nourrit principalement de tartare d'algues et de houmous

Habitat — Habituellement visible dans les montagnes savoyardes où se situe l'aire de nidification de ses parents, elle est désormais observable dans l'Ain après une halte migratoire de trois ans à Montpellier

Rôle dans l'écosystème de la LPO — Volontaire en service civique pour les missions de suivi et comptage de l'avifaune du territoire

Statut — EN, assaillie par les facéties de ses collègues



Nom Commun — Charly Alliot (*Capili longi*)

Régime alimentaire — Omnivore et opportuniste, possède des ten-dances Beursalénivore (apprécie énormément les kouign-amann)


Habitat — Espèce nomade, fréquemment observable en Loire-Atlantique, il est visible depuis peu dans l'Ain et colonise les grottes et les forêts du département. Contact régulier sur les chemins de randonnée ou posté en l'affût prêt à dégainer la paire de jumelles

Rôle dans l'écosystème de la LPO — Volontaire en service civique sur des missions chouette effraie, POP reptile et des missions agricoles plus largement

Statut — LC, se porte bien et s'acclimate de mieux en mieux à son nouvel environnement

La LPO en Drôme-Ardèche

TRENTE ANS DE COMPTAGE DE CHAMOIS

 Gilbert David, Référent du groupe local LPO du Diois et délégué territorial de la LPO de Drôme-Ardèche

Compte-rendu de comptage chamois des 18/19 novembre 2023 sur Glandasse Ouest et Archiane, et synthèse des trente années de suivi.

La surface prospectée sur Glandasse Ouest est de 3050 hectares et celle d'Archiane de 1700. Les postes d'observation sont toujours les mêmes depuis de nombreuses années.

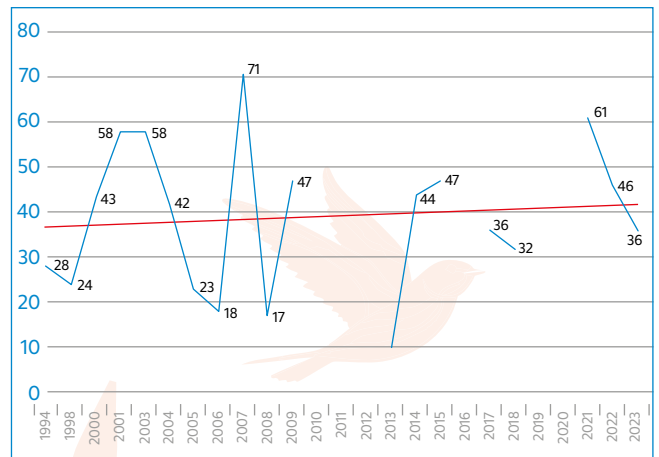
Tout d'abord, je voudrais remercier chaleureusement tous les participants, qui étaient très nombreux à cette occasion (plus de 70). Ainsi, chacun des douze postes a pu être occupé. Ensuite, mentionnons que ce week-end de comptage avait un petit air de fête car il s'agissait de la trentième année de suivi !

Le nombre de chamois observés cette année a été le moins élevé depuis le début des comptages (si l'on excepte 2017, où la météo n'était pas bonne du tout), la meilleure année étant 2003, avec presque 200 chamois (191) observés, et la

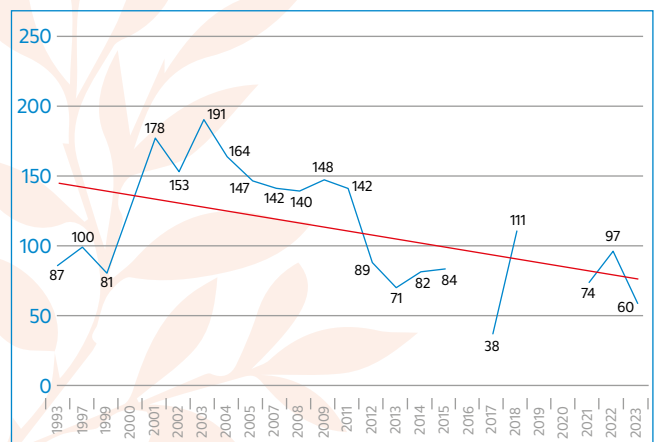
CHAMOIS
© GILBERT DAVID



Archiane — Comptage Chamois
Évolution des effectifs de 1994 à 2023



Glandasse — Comptage Chamois
Évolution des effectifs de 1993 à 2023



moyenne oscillant autour de 150 chamois comptés jusqu'en 2012 (en excluant les doublons, bien évidemment). Avec 60 chamois observés, les effectifs de Glandasse Ouest sont donc très faibles, cela malgré des conditions météo idéales. Le nombre de chamois sur Archiane est également en baisse (36 comptés pour 46 l'an dernier et 61 en 2021). La meilleure année est 2007, avec plus de 70 chamois observés, et la plus mauvaise 2013, avec seulement 10 chamois comptés mais avec une météo mauvaise. Cette année se situe donc au-dessous de la moyenne, qui oscille entre 40 et 50 individus. Le chiffre global de 96 chamois notés sur les deux sites est le plus faible enregistré. Il représente une densité de 2 individus aux 100 hectares (2,02) : 2,12 pour Archiane et 1,97 pour Glandasse ouest. La capacité du site pourrait être cinq à six fois plus importante avec 10 à 12 individus aux 100 hectares. Les plans de chasse devraient en tenir compte, le tir des chamois n'étant qu'une « chasse de loisir »...


Trente ans de comptage obligent, la soirée du samedi fut tout de même à la fête avec la projection d'un film documentaire sur... le chamois. Puis, après un repas partagé et la traditionnelle clairette de Die, François Arod, excellent naturaliste et accordéoniste, nous a fait danser, ce qui a mis de la gaité parmi nous malgré nos piètres résultats. Grands mercis à lui !

Je vous donne rendez-vous l'an prochain pour continuer, malgré tout, ce suivi qui sert de référence.

À bientôt ! ■



LA RTM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

 Gilbert David, Référent du groupe local LPO du Diois et délégué territorial de la LPO de Drôme-Ardèche

Récit de 160 ans de renaissance des forêts des Préalpes du sud.

1860 : suite à de nombreux dégâts répétés à cause de l'érosion (glissements de terrain, crues catastrophiques...), l'État prend des mesures radicales.

La déforestation des pentes pour le pâturage et la fabrication de charbon de bois a mis des milliers d'hectares à nu. Les sols, érodés, étaient emportés par les orages. La Restauration des Terrains en Montagne ou RTM a donc été instaurée par une loi sous le second empire. La réalisation des travaux a commencé en 1862 et s'est poursuivie jusqu'à la première guerre mondiale pour reprendre dans les années 1960 jusqu'en 1995.

Il a fallu tout d'abord contenir l'érosion des ravins et des combes, là où l'eau prenait de la vitesse, emportant tout sur son passage. Les forestiers de l'époque ont donc construit toutes sortes de barrages, en bois, en pierres, en béton, des gros, des petits, des dizaines de milliers. Ensuite, ils ont ensemencé les berges et les pentes avec des plantes fixatrices

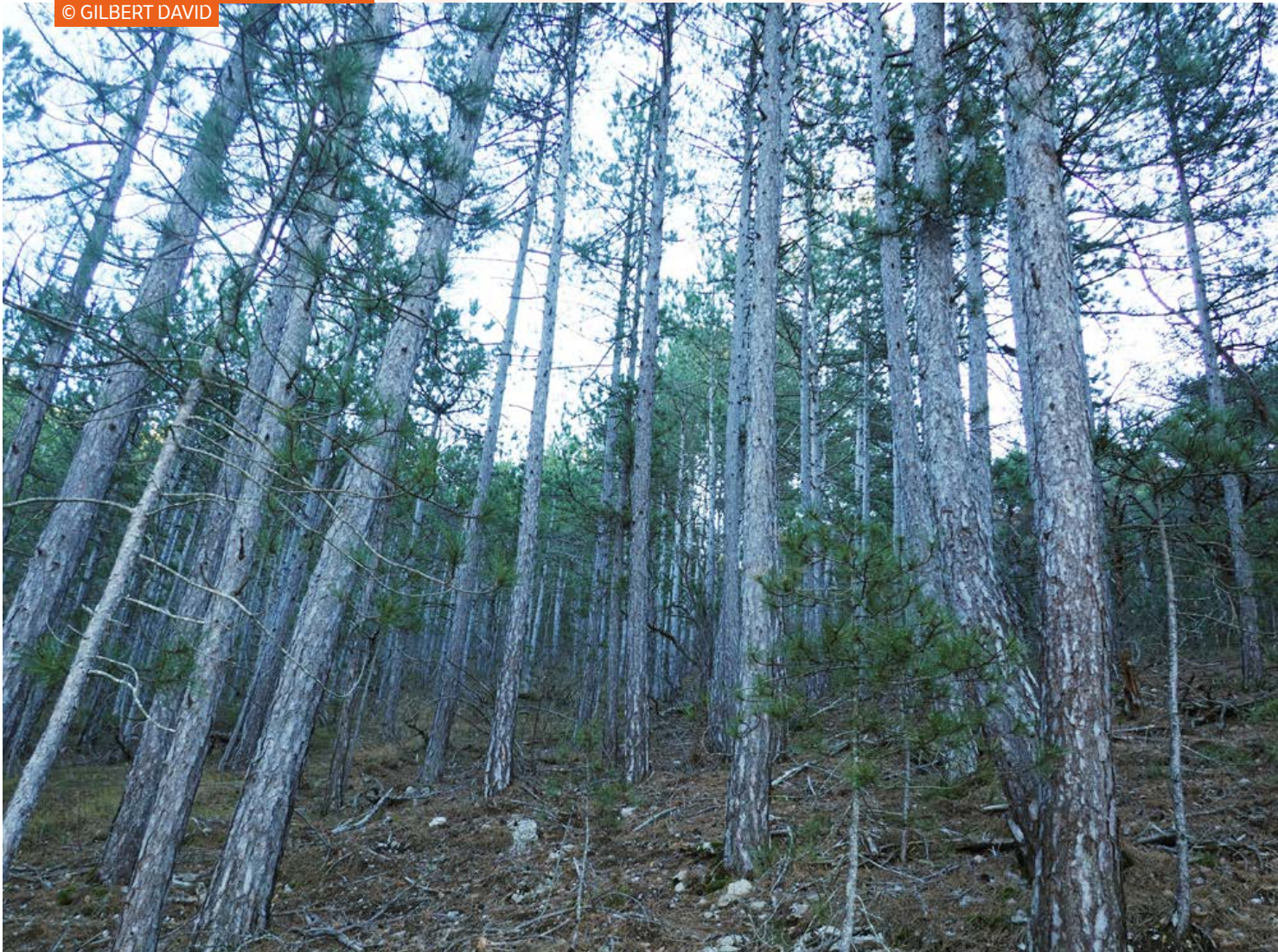
comme des graminées, la bugrane *Ononis spinosa*, parfois appelée aussi « Arrête bœuf », fixatrice de l'azote (élément important pour reconstituer un sol forestier) ou l'argousier *Hippophae rhamnoides*, une plante pionnière qui développe un système racinaire très étendu favorisant la fixation des sols et la recherche de l'eau, pour terminer par les fameuses plantations de pins noirs *Pinus nigra* souvent décriées.

Le pin noir a été choisi pour sa résistance à la sécheresse estivale et aux gelées parfois fortes (-30°) et parce qu'il se contente de sols pauvres voire stériles. Seules les marnes compactes sur pentes raides l'empêchent de pousser. Mais les forestiers des Eaux et forêts savaient que ces plantations étaient faites pour retrouver un sol plus stable et plus fertile, préparation au développement d'une « vraie » forêt. Et ça a marché ! Petit à petit, la végétalisation se développe, les terres sont fixées, un humus se crée. Dans les années 70, l'ONF commence des coupes d'éclaircie. Je me rappelle les parcelles martelées (marquage des arbres à couper) où il y avait jusqu'à 10 000 pins noirs d'un diamètre de 10 centimètres (donc très petits). Tout partait en pâte à papier à Tarascon.

Voilà en quelques mots plus de 160 ans de renaissance des forêts des Préalpes du sud. Dommage que l'on veuille actuellement « rentabiliser » à tout prix ces forêts qui n'avaient pas cette vocation première... ■

REBOISEMENT DE PINS NOIRS

© GILBERT DAVID



OPÉRATION COMMANDO POUR LES MARTINETS

 Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

Des martinets à ventre blanc squattaient les volets des murs de la ville d'Annonay. Une restauration « façades » mettant en péril la colonie, le groupe local nord-Ardèche se mobilisa pour offrir des nids de substitution à nos vaillants apodidés : une véritable action commando !

Mi-décembre : nous sommes alertés par la présence d'échafaudages, de l'imminence de travaux de restauration d'un immeuble identifié comme ayant servi de pouponnière à ces oiseaux. Vérification faite auprès des services de l'habitat de la ville, il s'agit bien de rénovation, et l'architecte nous confirme que la façade sera bien ravalée et les volets appelés à redevenir fonctionnels. Autant vous dire que la nouvelle est loin de nous réjouir...

Une visite de chantier nous conforte dans l'idée de proposer l'installation de nichoirs artificiels. Le temps de s'assurer de la faisabilité de l'opération, car les autorisations de la mairie sont nécessaires, ainsi que celles de l'architecte, du propriétaire de l'immeuble, de l'architecte des bâtiments de France et de la DREAL... *Ouf ! Et c'est parti !* La première idée est de les acheter et de les poser. Oui, mais pas moyen de les trouver tout faits. Vive Internet ! Les plans sont dessinés à partir de diverses sources d'information. Pour ce qui concerne le matériau principal, nous ne refusons pas la proposition qui nous est faite par la commune de nous fournir le bois et, en deux temps trois mouvements et une poignée de vis, deux blocs de quatre appartements sont fabriqués. Certes, je ne dis pas tout, mais ce n'est pas une recette de cuisine.

LE NICHOR À MARTINET, PRÊT À ÊTRE INSTALLÉ

© LPO AURA



LE NICHOR À MARTINET INSTALLÉ


© LPO AURA



Nous sommes le 2 janvier. Reste une étape cruciale : les accrocher à la façade. Là, le temps s'étire et nous voyons l'échéance de fin janvier (qui nous était annoncée pour le démontage de l'échafaudage) s'approcher à grand pas... Nous réussissons tout de même à décrocher un rendez-vous afin de préparer la pose. S'en suit une belle séance de remue-méninges pour déterminer l'emplacement exact, l'angle de la coupe, la longueur des vis... sans oublier le foin pour un nid douillet ! Et oui, il est écrit qu'il faut leur en mettre, je n'y peux rien... Essayez de faire comme eux, qui récupèrent en vol de quoi faire leur nid... On peut les aider quand même !

Le 1^{er} février, les trois compères après la pose, prennent la pose devant les nichoirs accrochés sous l'avancée du toit. Merci à Michel, Yvan et Didier ! ■

À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX

 Lisa Matuszak, Réalisatrice et animatrice de films d'animation à Valence



LE ROUGE-GORGE



À SUIVRE...

La LPO en Isère

RAZ DE « MARAIS » AU GRAND ALBERT !

 Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

Après trois ans de travaux et de nombreux espoirs misés sur cet étang de 17 ha, le Grand Albert est en eau !

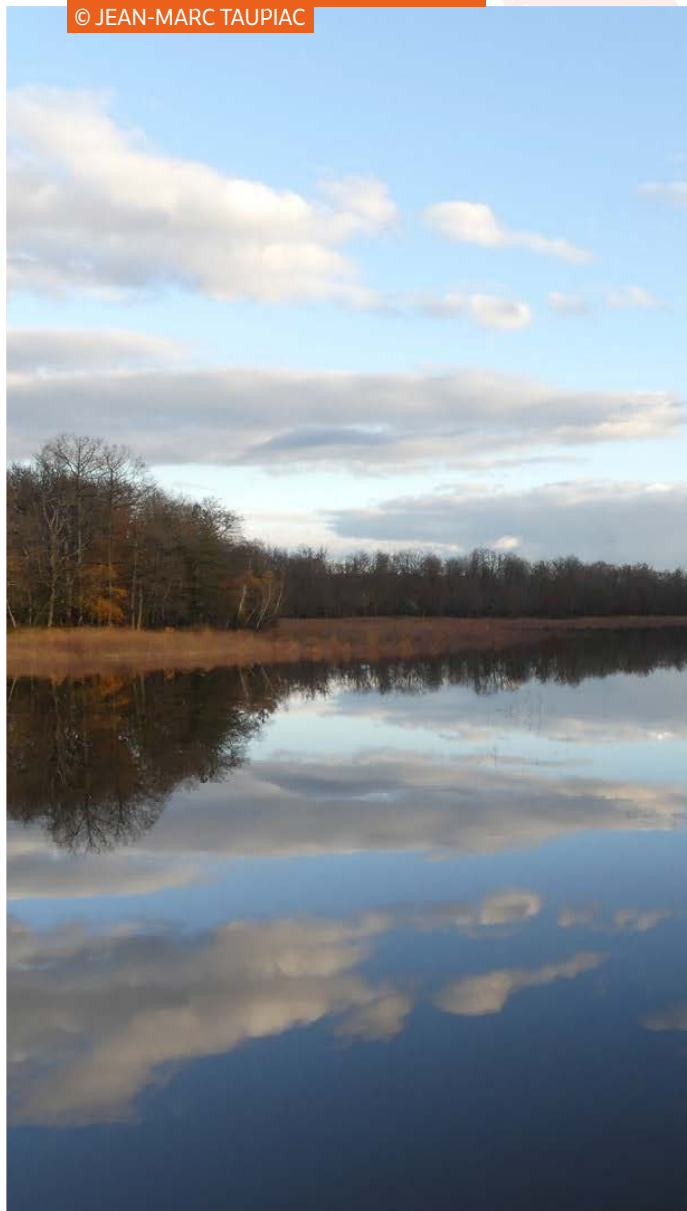
Les pluies automnales ont permis le remplissage de l'étang, que nous n'attendions pas avant la fin de l'hiver 2024-2025... Une bonne année d'avance !

Les canards s'en donnent déjà à cœur joie, et nous attendons avec impatience le printemps et toute la faune vertébrée et invertébrée qui viendra coloniser cet espace renaturé récemment dans le cadre d'une ORE patrimoniale.

Retour en images. ■

ÉTANG DU GRAND ALBERT EN EAU

© JEAN-MARC TAUPIAC



ÉTANG DU GRAND ALBERT EN EAU

© JEAN-MARC TAUPIAC



ÉTANG DU GRAND ALBERT EN EAU, CANARDS COLVERTS

© JEAN-MARC TAUPIAC



20 ANS DE SUIVI DES HIRONDELLES EN ISÈRE

✍ Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA
et Clément Brusq, Chargé de mission biodiversité et bâti à la LPO de l'Isère

Depuis 20 ans, Laurent Majorel, bénévole à la LPO de l'Isère, coordonne le suivi de la reproduction des hirondelles de fenêtre et des hirondelles rustiques dans le département de l'Isère. Retour sur ces deux décennies d'études.

Les résultats en chiffres

La première session de suivi coordonnée par Laurent a eu lieu en 2003. Pour l'hirondelle de fenêtre, à l'époque, 49 communes avaient été prospectées dans l'Isère. Parmi ces communes, 20 secteurs d'étude ont été suivis annuellement depuis le lancement du programme.

En 2003, 782 couples avaient alors été identifiés. Ce chiffre a ensuite fluctué entre 720 couples (2013) et 1274 couples (2005). En 2023, soit la vingtième année du suivi, 1168 couples ont été dénombrés par une trentaine de bénévoles, ce qui représente une augmentation de 25% par rapport au comptage de 2022 et de 49% par rapport au premier comptage datant de 2003.

« Peu d'explications concernant cette belle progression si ce n'est la très bonne saison de reproduction de l'an passé », nous dit Laurent.

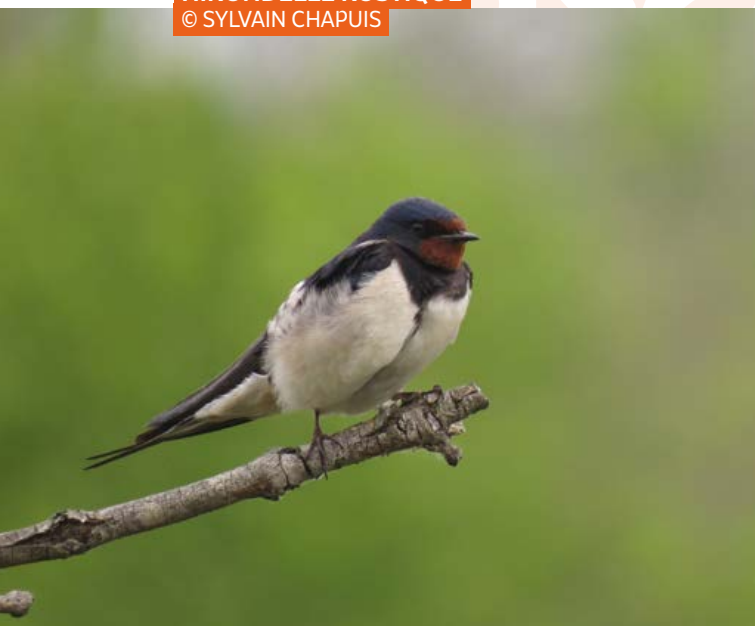
Ce total constitue le deuxième plus grand nombre de couples sur la période d'inventaire.

En parallèle, sur la même période, les populations d'hirondelles rustiques de 14 communes ont également été suivies par trois bénévoles. En 2003, 71 couples avaient été observés. Depuis, le nombre de couples a fluctué entre 48 couples (2022) et 95 couples (2005). À noter qu'avant cette année, les tendances étaient à la baisse depuis 2019 avec des chutes d'effectifs observées chaque année (-6%, -13% puis -29%).

L'année 2023 est quant à elle marquée par un sursaut du nombre de couples (59) sur ces communes avec une augmentation de 23% par rapport à l'année passée.

HIRONDELLE RUSTIQUE

© SYLVAIN CHAPUIS



LAURENT MAJOREL

© ALAIN GAGNE



Cependant, globalement, la tendance sur ces communes pour les hirondelles rustiques reste à la baisse puisque les effectifs ont diminué de 17% en vingt ans.

Ces résultats sont à mettre en perspective avec les données nationales et régionales récoltées sur les mêmes taxons via le protocole STOC. Par exemple, à l'échelle nationale, on observe des chutes d'effectifs pour l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique, respectivement de 23,3% et 25,20%. Plus localement, dans la région AuRA, les tendances sont également à la baisse avec respectivement 19,97% et 17% (période 2001 - 2019).

Analyse des résultats

Les protocoles et les périodes d'étude étant sensiblement différents, les comparaisons entre ces jeux de données sont hasardeuses et il est difficile d'en tirer des conclusions. Cependant, on peut s'étonner de l'observation d'une dynamique inverse pour la population d'hirondelles de fenêtre sur le secteur d'étude de Laurent. En général, les causes du déclin des oiseaux sont connues. Il est plus difficile d'appréhender les causes d'une augmentation de population localement.

« Je n'imagine pas faire autrement car les colonies se font et se défont au fil des années et il peut y avoir un effondrement dans une commune et simultanément une forte hausse dans la commune voisine. C'est donc assez risqué de faire un suivi à l'échelle d'une commune ou pire d'une colonie ! ».

Voici quelques pistes d'explication :

Les périodes de sécheresse entrecoupées de fortes pluies semblent favorables à l'espèce. De plus, la réduction et l'abandon de l'usage de produits phytosanitaires par les communes lui sont également favorables. Au vu du caractère particulièrement urbain de certains sites, l'impact des produits phytosanitaires, désormais utilisés essentiellement en milieu agricole, est donc réduit. De plus, les politiques de prise en compte de l'espèce par les services d'urbanisme des villes et la sensibilisation des habitants permettent d'envisager une cohabitation pérenne. Enfin, un suivi régulier par la LPO et le réseau de bénévoles permet d'être vigilant et d'alerter lorsqu'il y a des risques de destruction de colonies...

« Le réseau est hyper vigilant toute l'année sur les colonies, on peut donc intervenir rapidement si besoin en cas de travaux ou autres ».

D'autres facteurs (environnementaux, climatiques ...) entrent également dans l'équation.



HIRONDELLES DE FENÊTRE
© ALAIN GAGNE

Le protocole de suivi

« Dès le début en 2002, j'ai imaginé faire un suivi exhaustif d'un secteur assez vaste et représentatif en excluant les colonies de montagne. J'ai donc choisi la cuvette grenobloise, de Voiron et Pontcharra en limite nord à Vif et Vizille en limite sud. Toutes les communes de l'étude ont été suivies de façon exhaustive chaque année depuis 2003 ».

Le comptage est effectué en seulement deux passages à 15 jours d'intervalle.

Le premier comptage doit avoir lieu vers la fin juin et le second vers la mi-juillet, suivant l'évolution des nichées.

Pour chaque comptage, il est préférable de l'effectuer vers la fin de la fourchette des dates proposées, sans dépasser la date limite de chaque comptage.

Ces suivis sont particulièrement précieux pour l'association. Ils nous donnent une idée des tendances locales sur ces espèces sensibles et liées aux surfaces bâties. Ils nous permettent également d'avoir une connaissance fine des enjeux de conservation sur les communes concernées par les inventaires. Ce dernier point est essentiel pour garantir la protection des populations locales d'hirondelles.

Le groupe de bénévoles

Le groupe a été imaginé en 2002 et créé début 2003. Le premier objectif était de suivre les deux espèces sur cinq ans. Laurent a rapidement été épaulé par deux autres bénévoles iséroises, Marylène Aubry et Ginou Waeckel.

Une large communication a été faite au travers des bulletins municipaux des communes de Grenoble et alentours pour faire découvrir le groupe et trouver de nouveaux bénévoles. Depuis, le suivi s'est élargi à quelques autres communes, notamment en limite sud et nord du département.

« La fidélité des bénévoles est impressionnante, certains sont présents depuis 2003 ! », conclut Laurent.


Nous profitons de cet article pour remercier tou-te-s les bénévoles qui se sont impliqués sur de courtes ou longues durées depuis 20 ans et qui ont permis à cette action de voir le jour et de se renforcer. Ce temps et cette implication sont inestimables, un grand merci à toutes et tous !

Pour rejoindre le groupe, contactez : lmajorel@sfr.fr ▼ ■



LA MURMURATION
LIBRE DE DROIT

PEU D'HIVER, PEU DE CANARDS...

 Serge Risser, Bénévole LPO en Isère

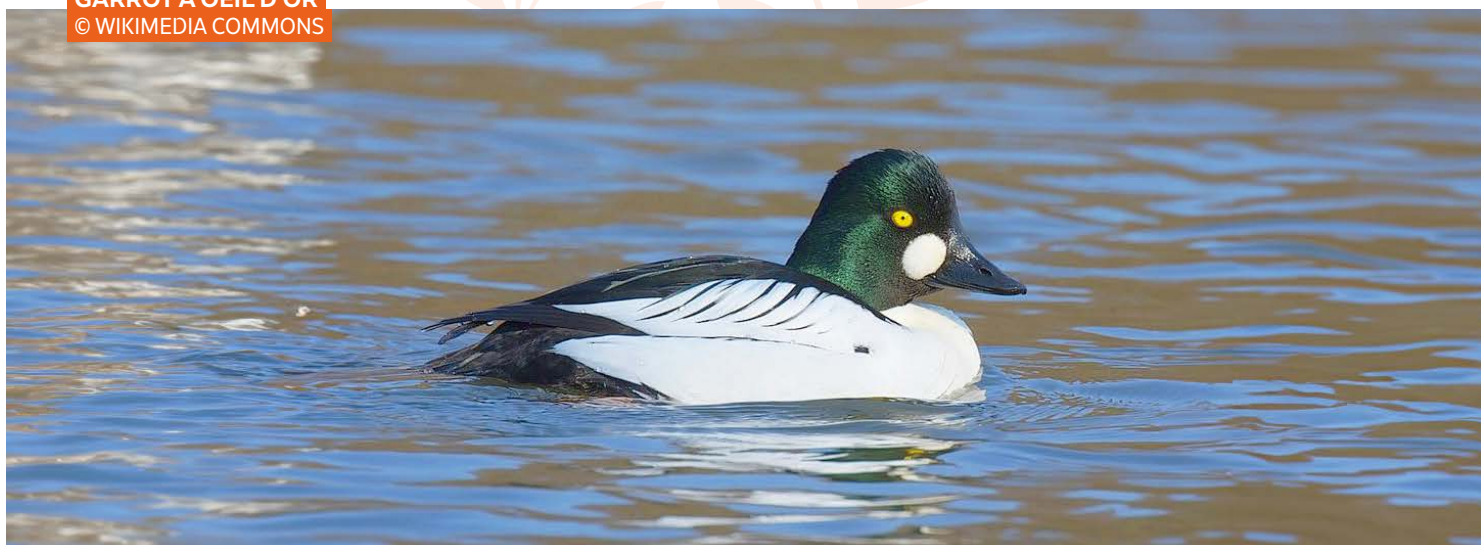
De chronique hivernale en chronique hivernale, de moins en moins de canards nordiques fréquentent nos plans d'eau.

L'hiver est cette période du 10 au 20 janvier où les températures en plaine iséroise peuvent devenir légèrement négatives sans toutefois entraîner le gel des plans d'eau. Nous pouvons résumer la synthèse des trois derniers mois à la présence de trois garrots à œil d'or sur le lac de Pierre-Châtel et de trois autres sur le bassin du Cheylas. Le seul voyageur au long cours observé est un cygne de Bewick, stationnant depuis plusieurs semaines près de Brangues, cygne relativement petit dont le jaune du bec finit en arrondi juste avant d'atteindre la narine, à la différence du cygne chanteur. Pour compléter le bestiaire des hivernants peu fréquents, signalons que ce ne sont pas un, mais deux plongeurs imbrins qui stationnent à Paladru. Il faut plutôt s'attendre désormais à des surprises venues du sud : un bruant du Sahara a été découvert par un jeune observateur près du pont du Vercors à Fontaine. Toutefois,

celui-ci, aux mœurs sédentaires au Maroc, n'est probablement pas venu de son plein gré... Plus crédible est l'observation d'une femelle de monticole bleu, pour la seconde année consécutive, dans une falaise de Voreppe.


Lors de la précédente chronique, j'évoquais le spectacle incroyable de la migration à Batumi sur les bords de la mer Noire et son million de rapaces à l'automne. Aujourd'hui, j'aimerais partager avec vous l'observation, qui me laisse bouche bée, d'un million de pinsons du Nord qui reviennent au dortoir dans une clairière bernoise en Suisse. Accompagné d'amis, nous nous étions donné rendez-vous pour ce spectacle de fin d'après-midi où des nuées de milliers d'oiseaux arrivent en vagues successives sous l'œil des éperviers et faucons émerillons. Ces évolutions en vol groupé sont connues sous le vocable de « murmuration » qui décrit particulièrement bien ce phénomène, lié au comportement grégaire des oiseaux en hiver, à l'instar des étourneaux. Amateurs des faines de hêtre, ces pinsons du Nord se nourrissent au sol, en bandes compactes que P. Géroutet décrit comme une sorte de « tapis roulant » qui se déplace au sol dans un vacarme évoquant celui d'une cascade. Je conclurais cette chronique en rappelant la mention d'un dortoir de 72 millions de pinsons du Nord en 1951, à Thoune, toujours en Suisse ! ■

GARROT À OËIL D'OR
© WIKIMEDIA COMMONS



La LPO dans la Loire

UN 100^{ÈME} NICOIR À EFFRAIE DES CLOCHERS INSTALLÉ !

 Jean-Pierre Brunel, Bénévole référent effraie à la LPO de la Loire

Depuis une vingtaine d'années, des nichoirs pour effraie des clochers sont installés par la LPO dans le département. Le 100^{ème} a été posé cet hiver, à Bussy-Albieux.

Ces nichoirs proposent à l'espèce des sites de substitution à ceux qu'elle a pu utiliser pendant des siècles pour se reproduire : anciennes granges aujourd'hui réaménagées et cloisonnées, greniers fermés, clochers rendus inaccessibles pour pallier les désagréments des pigeons de ville... Sans compter la quasi-disparition des grands arbres offrant des cavités à l'effraie pour se reproduire. Si l'on ajoute la destruction permanente des haies bocagères, il devient compliqué pour l'espèce de conserver ses effectifs...

Lors des poses de nichoirs, les rencontres avec les élus, les agriculteurs et les particuliers permettent d'expliquer le mode de vie de l'oiseau, son régime alimentaire et sa vulnérabilité. Ainsi, j'ai eu l'occasion en 2023 de faire participer un maire à la visite du nichoir installé dans le clocher de son village.

Même si le milieu où l'on installe le nichoir paraît favorable, ce n'est pas une garantie d'occupation immédiate. Il arrive souvent qu'une autre espèce comme la hulotte, le choucas, l'écureuil, des pigeons, voire des hyménoptères, utilisent ce logement.

Il y eut aussi parfois des maladresses dans le choix du lieu ou dans la manière de le fixer. Mais l'expérience vient au fil des échecs et des réussites et aujourd'hui, 60 à 100 jeunes chouettes effraies prennent chaque année leur envol depuis nos nichoirs !

**JEUNES EFFRAIES DES CLOCHERS
DANS UN NICOIR POSÉ À ARTHUN**
© J.P. BRUNEL



**POSE DU 100^{ÈME} NICOIR À L'ESAT
DE BUSSY-ALBIEUX**
© J.P. BRUNEL

Pour le 100^{ème} nous avions le choix entre une chapelle classée, une grange agricole et le grenier d'un particulier. Finalement, Bertrand Tranchand, chargé de mission à la LPO, m'a proposé un lieu alliant aide à la personne en situation de handicap et respect de la nature : l'ESAT¹ de Bussy Albieux. J'ai pris contact avec ses responsables et courant décembre, le nichoir a été installé dans un de leurs bâtiments utilisé pour entreposer du matériel agricole.

L'installation est une chose importante, mais les visites de contrôle et le suivi de la reproduction le sont tout autant. Tout cela prend du temps, de l'énergie et nécessite d'avoir un peu de matériel et un certain côté téméraire. À ce jour, une dizaine de bénévoles m'accompagnent pour réaliser les visites et cela dans une période où il y a déjà nombre d'activités extérieures. Mettre en place d'autres nichoirs est possible, mais ce ne serait pas raisonnable sans avoir au préalable pu étoffer l'équipe de suivi. Ainsi, n'hésitez pas à nous contacter pour proposer votre aide. ■

¹Établissement et service d'aide par le travail

LE PLAN DE SAUVEGARDE DES MARTINETS DÉCOLLE À SAINT-ÉTIENNE !

 Maryse Hermelin, Bénévole et référente martinets à la LPO de la Loire

L'importante réhabilitation des immeubles de l'îlot Tarentaize s'accompagne d'une campagne pilote de préservation des martinets qui y nichent. La LPO en est partenaire, aux côtés d'Habitat et Métropole et de la ville de Saint-Étienne.

L'îlot Tarentaize, situé non loin du musée de la Mine dans le quartier de Beaubrun, à l'Ouest du centre-ville stéphanois, est un ensemble immobilier emblématique de l'urbanisme de la fin du XX^{ème} siècle : ce groupe de huit immeubles, achevés en 1985, se voulait à l'époque le contrepied architectural des fameuses tours et « barres » des décennies précédentes. Cet ensemble, de forme triangulaire, présente donc de multiples pentes de toits dans tous les sens, devenues au fil des ans un repaire pour les martinets à ventre blanc et les martinets noirs.

En janvier 2022, le bailleur social qui en est propriétaire, Habitat et Métropole, a contacté la LPO de la Loire à propos d'un vaste projet de réhabilitation de cet ensemble. Ce projet prévoit la démolition de deux bâtiments, le désamiantage, la pose d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE), le remplacement des toits tuilés par des tôles et panneaux solaires, le changement des fenêtres et la rénovation intérieure des logements.

Inventaire et compensation

La présence des martinets à ventre blanc (MVB) était déjà connue mais incomplète. Aussi, en juillet 2023, quatre bénévoles de la LPO de la Loire ont réalisé un recensement complet des oiseaux nichant sur cet ensemble architecturalement très compliqué. Finalement, 166 nids de

**MARTINETS À VENTRE BLANC
AU-DESSUS DE SAINT-ÉTIENNE**
© MARYSE HERMELIN



TARENTAIZE AVANT ET APRÈS
© MESURES ET PATRIMOINE - BOUYGUES



Croquis de l'îlot Tarentaize avant (en haut) et après (en bas) sa réhabilitation : les zones encadrées en rouge marquent les démolitions à venir. Illustrations ©Mesures et Patrimoine (photo "avant" et ©Bouygues (photo "après").

MVB, 62 nids de martinets noirs et 3 colonies de moineaux domestiques ont été répertoriés sous les multiples planches de rives. Tous seront détruits par les travaux. De ce fait, une demande de dérogation à la DREAL est alors nécessaire pour la mise en œuvre de la séquence « éviter, réduire, compenser ». Ici c'est le « compenser » qu'on appliquera.

Par ailleurs, le calendrier du chantier, mené par Bouygues Immobilier et courant sur 2024/2025, planifiait initialement deux passages successifs d'échafaudages, incompatibles avec le cycle reproductif des martinets. La pose de nichoirs provisoires aux alentours s'avérait alors indispensable. Mais au vu du nombre important de nids concernés, le calendrier des travaux a été révisé pour préserver les deux immeubles les plus « peuplés » de martinets pendant la saison de nidification 2024. Des nichoirs provisoires seront posés sur un bâtiment proche appartenant au bailleur social, d'autres seront ajoutés sur les deux bâtiments intacts, sous les nids naturels.

MARTINET À VENTRE BLANC
© MARYSE HERMELIN



Un projet pilote au niveau national

Dans le cadre de son plan de sauvegarde des martinets 2023/2026, établi en partenariat avec la LPO, la Ville de Saint-Étienne a proposé certains bâtiments pour la pose de nichoirs définitifs en compensation de la destruction. Ainsi, l'arrière d'une salle de spectacles proche accueille d'ores et déjà 13 nichoirs doubles pour MVB et 14 nichoirs triples pour martinets noirs.

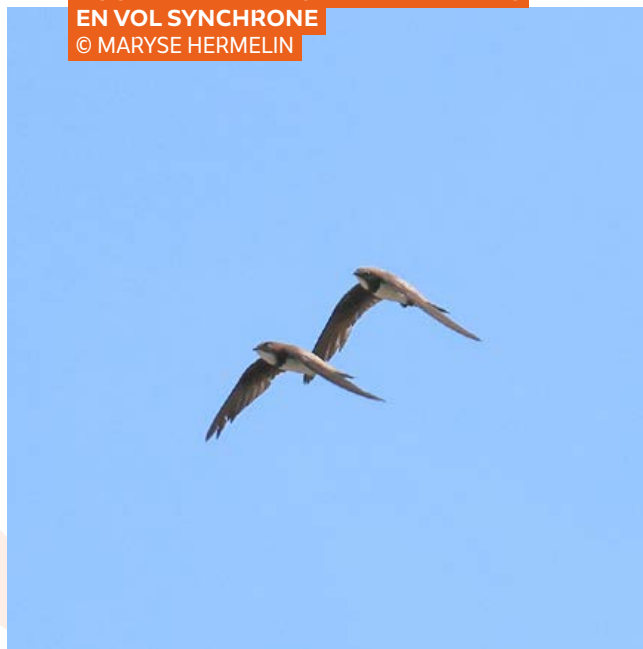
Dans le cadre du projet national « Rénovation du bâti et biodiversité », la LPO France a retenu ce projet comme « pilote » du fait de l'importance des colonies de martinets concernées et de son partenariat national avec Bouygues Immobilier. Le chantier de l'îlot Tarentaize permettra d'étudier la colonisation des nichoirs artificiels, notamment par les MVB pour lesquels cela sera une première nationale.

En parallèle de la pose des nichoirs, toutes les planches de rives qui accueilleraient des nids naturels ont été obturées pour empêcher les oiseaux d'entamer une reproduction qu'ils ne pourraient mener à terme en 2024. Fin 2024, les nichoirs temporaires seront redéménagés en suivant l'avancée des travaux tandis que des nichoirs définitifs seront intégrés aux ITE dans les bâtiments rénovés. Histoire à suivre ! ■

DUO DE MARTINETS À VENTRE BLANC

EN VOL SYNCHRONE

© MARYSE HERMELIN



INSOLITE



M.H.

Un nid de martinet noir dans un nid d'hirondelle de fenêtre !

Une Stéphanoise vigilante nous a signalé en juillet 2023 la présence de martinets noirs dans un ancien nid d'hirondelles de fenêtre sur un rebord de mur d'un immeuble des années 50 !

Sur place, le nid présente bien une base constituée des boulettes de terre caractéristiques des nids d'hirondelles, mais aussi une couche de brindilles végétales et de brins de plastique trahissant un usage antérieur par des moineaux domestiques. En effet, les martinets noirs n'apportent pas eux-mêmes de matériaux pour construire leur nid.

Le jour où la photo ci-contre a été prise, à l'été 2023, deux jeunes martinets noirs étaient présents sur le nid, visibles d'en bas, ainsi que leurs fientes au sol. Le cas est relativement rare mais déjà documenté en France comme en Suisse.


Rappelons que martinets et hirondelles sont des espèces très différentes, mais souvent confondues par les néophytes.

Pour en savoir plus sur ces oiseaux :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/hirondelles-et-martinets-vivre-sous-le-meme-toit ▶

Photo ci-contre — **Martinet noir dans un nid d'hirondelle de fenêtre : une rareté !** © Maryse Hermelin

82 BÉNÉVOLES À L'ÉCOUTE DES GRANDS-DUCS DES RAVINS RHODANIENS

 Aurélie Couët, Chargée de mission patrimoine naturel de l'Île du Beurre et Lydie Dubois, Déléguée territoriale de la LPO de la Loire

Cette prospection est organisée depuis 2014 chaque année en janvier par l'Île du Beurre à Tupin-et-Semons, avec les LPO locales Rhône, Loire, Isère et Ardèche.

Le 27 janvier, 82 bénévoles se sont mobilisés pour la prospection annuelle du grand-duc d'Europe dans les ravins rhodaniens en se rendant sur 24 sites. Les référents départementaux de cette action sont Yvan Ciesla (Isère), Louis Granier (Ardèche), Lydie Dubois (Loire), Daniel Aubert et Julie Ruffion (Rhône). La coordination en est assurée par Aurélie Couët, chargée de mission patrimoine naturel de l'Île du Beurre et Martine Desmolles, bénévole LPO dans le Rhône.

Deux présentations ont accueilli les participants : une sur le lien entre l'Île du Beurre et les ravins rhodaniens, par Aurélie Couët et l'autre, une initiation sur le grand-duc d'Europe, par Daniel Aubert.

Des équipes de trois personnes se sont ensuite rendues au crépuscule sur les secteurs d'écoute des grands-ducs chanteurs. Ces écoutes ont eu lieu dans de très bonnes conditions météo : journée ensoleillée, température douce et pas de vent.

De retour en salle, les participants ont partagé un moment convivial autour d'une collation, avec dégustation de soupes et autres mets apportés par chacun.

Puis place à la restitution des résultats ainsi qu'à un bilan de la reproduction du grand-duc dans le Rhône en 2023. Sur 24 sites prospectés ce 27 janvier, 15 étaient positifs, soit 62,5 % des sites. Un résultat très satisfaisant notamment par rapport à l'an dernier où le taux de sites positifs était très faible à cause d'une météo défavorable (vent fort).

Le tableau ci-dessous, indique le taux de sites positifs par département en 2024 :

Tableau des écoutes en janvier 2024 par département, par Aurélie Couët

Département	Nombre de sites suivis	Nombre de sites positifs	% de sites positifs
Rhône	7	4	57,1
Loire	7	7	100
Isère	7	3	42,9
Ardèche	7	1	33,3
Total	24	15	62,5

LES BÉNÉVOLES RÉUNIS À L'ÎLE DU BEURRE

© LYDIE DUBOIS



On soulignera d'excellents résultats dans la Loire (100% de sites positifs), de bons résultats dans le Rhône (57,1% de sites positifs) et d'assez bons résultats en Isère (42,9% de sites positifs). L'Ardèche présente de faibles résultats, mais seulement 3 sites ont été suivis.

Afin de s'assurer du succès reproducteur de l'espèce sur les secteurs où elle a été détectée, il serait pertinent de continuer le suivi en mai, pour repérer la présence éventuelle de jeunes au nid. Pour cela, bien que l'écoute du chuintement des jeunes soit une manière efficace de procéder, il reste important de repérer les aires de chaque couple.

La soirée s'est achevée avec la projection d'un film de Simon Caillaux sur le couple de grands-ducs de Maclas et d'un diaporama présentant la découverte d'une nouvelle aire de grand-duc à Vienne par Martine Desmolles. ■

AURÉLIE COUËT FAIT SA PRÉSENTATION DEVANT LES BÉNÉVOLES

© LYDIE DUBOIS



GRUPE JEUNES LPO DE LA LOIRE : UN AN DÉJÀ !

✍ Frank Goutaudier, Bénévole référent Groupe Jeunes à la LPO de la Loire

Relancé en 2022 après plusieurs années en sommeil, le Groupe Jeunes LPO 42 compte déjà 65 membres et de nombreuses sorties et activités réalisées ou en préparation.

Eh oui, déjà un an que le Groupe Jeunes de la LPO dans la Loire est de nouveau sur pied ! Cette année n'a pas manqué de belles rencontres et observations sans compter tout ce qui est prévu pour celle à venir. Le temps où ce groupe ne comptait que 2 membres est bien loin avec désormais plus de 65 passionnés de nature !

Bon nombre d'entre eux sont étudiants, les autres déjà dans la vie active. Et ceux-ci pas toujours dans l'écologie, ce qui permet d'aborder la biodiversité sous différents aspects. Côté provenance, une grande partie des membres vient de Saint-Étienne, mais le reste de la Loire n'est pas délaissé pour autant.

Pour que chacun puisse y trouver satisfaction, plus d'une vingtaine de sorties différentes, aussi bien en termes d'organismes que de localités, ont déjà été réalisées : prospection de rapaces nocturnes dans le Forez, de busards dans le Jarez ou encore atelier nichoirs à chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans le Pilat. Les mammifères ont aussi été de la partie, plutôt sous forme de présentation en salle avec entre autres l'action nationale des Groupes Jeunes portant sur les ESOD¹. Enfin une sortie libellules a été réalisée dans les Monts de la Madeleine, ce qui est peu pour les insectes, mais l'année à venir semble prometteuse pour la diversification des sorties. Et les membres ne se privent pas d'observer, grâce aux compétences de chacun, la nature dans sa globalité.

LE GROUPE JEUNES, LORS D'UNE ANIMATION « GRAND-DUC », ORGANISÉE PAR P. BALLUET © JOËL VIAL



Toutes ces sorties ont été encadrées par plus d'une dizaine de bénévoles de la LPO que le Groupe Jeunes remercie grandement. Pour l'année 2024, plusieurs projets sont en cours : une action sur la thématique annuelle de la LPO, l'arbre, pour novembre 2024 ; pour faire le lien entre les JO et la biodiversité une action de « GPS drawing » a été proposée : un parcours pédestre sera réalisé afin de représenter un animal en vue aérienne pour sensibiliser sur l'impact des pratiques sportives sur l'environnement ; enfin un projet d'inventaires naturalistes sur l'exploitation agricole d'un des membres sera réalisé pour recenser la diversité des organismes vivants pouvant y être présents afin d'améliorer le plus possible les pratiques et de prévoir des chantiers favorables au maintien de cette biodiversité (création de mares, nichoirs...).

Vous l'aurez compris, ce Groupe Jeunes n'est qu'au début de sa jeunesse et réserve encore bien des sorties à l'ensemble de ses membres. ■

¹ Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts

LE GROUPE JEUNES, LORS D'UNE SORTIE « CHEVÊCHETTE » DANS LE PILAT © SIMON ARNAUD



C'EST DE SAISON : LE CINCLE PLONGEUR

 Laurent Goujon, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

Le début du printemps annonce déjà l'envol des nichées pour les espèces dont la période de reproduction débute dès l'hiver. C'est le cas du cincle plongeur dont les jeunes se jettent à l'eau avant de savoir parfaitement voler.

C'est donc pendant la saison où le débit des rivières est important et que leur eau fraîche dévale entre les blocs rocheux et les galets que les couples de cincles élèvent leurs jeunes. À cette saison, les larves aquatiques d'insectes des cours d'eau sont nombreuses et garantissent une abondante nourriture pour ce champion capable de plongées de près d'une minute.

Toujours en mouvement, le cincle les enchaîne inlassablement une grande partie de la journée pour débusquer ses proies sous les cailloux immergés. Si bien que chaque jour, il passe plusieurs heures en apnée, et une bonne partie de l'année dans une eau très froide. Très adapté à son mode de vie aquatique, le cincle porte une grande attention à l'entretien de son plumage, qui doit rester parfaitement étanche.

Lorsque les poussins encore au nid ont un plumage suffisamment développé, leurs parents les incitent à quitter le nid avant même qu'ils ne soient capables de voler. Pour ce faire, lors des apports de nourriture, les adultes ne regagnent pas systématiquement le nid mais tournent autour en criant, invitant leur progéniture à les rejoindre pour prendre la bécquée. Si vous avez la chance et la patience d'observer ce manège, vous assisterez peut-être au premier bain des jeunes cincles. ■

CINCLE PLONGEUR

© VINCENT MARTIN-PHOTOMAVI



LE COIN DES LIVRES : « VÉGÉTAL »

 Blandine Blanc, Bénévole LPO dans la Loire

Voici un album savant pour se faire plaisir et découvrir notre environnement. On y suit la vie des végétaux dès l'origine avec les microalgues, la photosynthèse, puis la germination, la reproduction, les différents types de végétaux suivant les climats. On aborde aussi des phénomènes observés plus récemment, comme la communication entre les arbres.

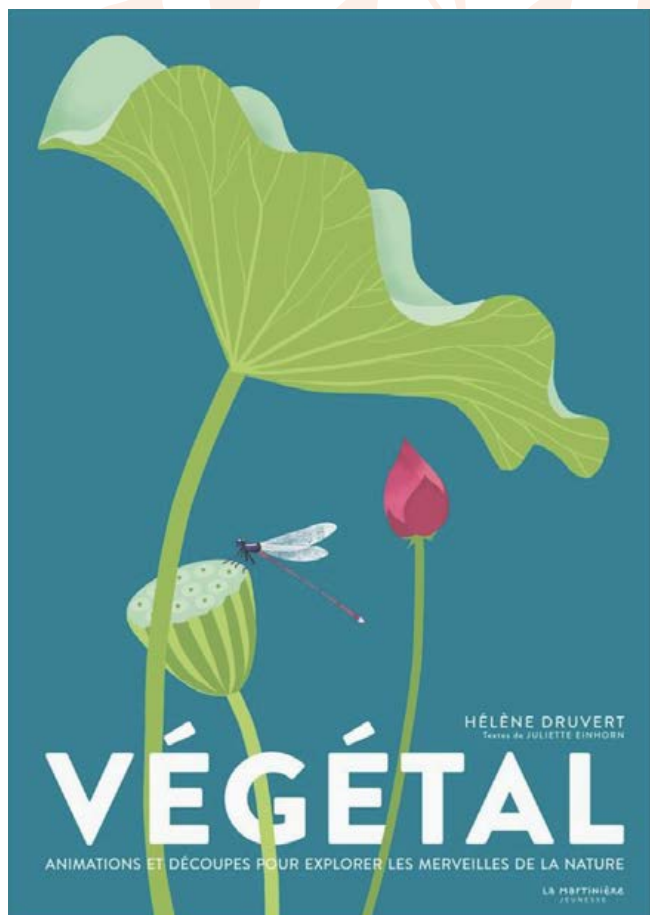
Le végétal nourrit la terre puis les humains (quand il n'est pas un poison). Cette vie extraordinaire est cependant mise en danger par les différents polluants auxquels elle a à faire face. Tout cela pourrait paraître bien sérieux, mais est adouci par une mise en page intelligente et de merveilleuses illustrations, panachées avec des pages minutieusement découpées. ■

« Végétal », album format 26*37 cm, 24,90 €

Illustrations — Hélène Druvert

Textes — Juliette Einhorn

Éditeur — La Martinière jeunesse



UNE PROSPECTION FAUCON PÈLERIN PLEINE DE PROMESSES

 Jean-Pascal Faverjon et Henri Colomb, Bénévoles LPO dans la Loire

Plus de 40 adhérents de la LPO ont prospecté le dimanche 18 février les sites de la Loire accueillant déjà ou pouvant accueillir le faucon pèlerin.

En février, ces rapaces se préparent à nicher et bonne nouvelle, des faucons ont été observés sur les douze sites visités par les bénévoles ! Ils ont repéré un nouveau couple près de Saint-Bonnet-le-Château et aperçu un ou deux individus posés sur la ligne haute tension longeant le pied du Pilat, à deux coups d'ailes de la vallée du Gier et de ses nombreux pigeons... Signe d'une prochaine nidification sur pylônes, comme cela arrive parfois ? À surveiller de près...

Des bénévoles de tous âges ont participé à cette prospection, organisée par le référent faucon pèlerin LPO de la Loire, Jean-Pascal Faverjon. Parmi eux, des membres du Groupe Jeunes, mais aussi un vétérinaire septuagénaire figurant parmi les rares ornithologues ligériens à avoir vu le dernier couple de pèlerins nichant dans les gorges de la Loire en 1976, juste avant la disparition de l'espèce puis son lent retour depuis une dizaine d'années.

OISILLONS AU SOL : OBSERVER AVANT D'AGIR !

 Claire Brucy, Chargée de la médiation faune sauvage à la LPO AuRA

Une question nous revient souvent :
« En me baladant hier, j'ai trouvé un bébé oiseau abandonné et qui n'arrive pas à voler, il doit être blessé. Je l'ai récupéré et ramené chez moi, je peux vous l'apporter ? »

Même si vous pensez bien faire, la première question à se poser avant d'intervenir est : « Est-il vraiment en détresse ? » Un jeune oiseau au sol est loin d'être une situation anormale. Exception faite de certaines espèces (effraie des clochers, martinets), la plupart des oiseaux sortent du nid avant de savoir voler, un peu comme nos ados : ils ne sont pas abandonnés, ils veulent juste être indépendants alors qu'ils ont encore beaucoup de choses à apprendre !

Hors du nid, les oisillons s'émancipent, apprennent à parfaire leur vol, à découvrir leur environnement, à trouver seuls leur nourriture, à se cacher des prédateurs... Même si on ne les voit pas, les parents ne sont jamais loin et surveillent, prêts à intervenir.

Malheureusement, chaque année, des centaines d'oisillons sont ainsi amenés inutilement en centre de soins alors qu'ils seraient mieux dans la Nature, avec leurs parents.

Pour connaître les bons et les mauvais gestes :
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/sos-biodiversite/faune-en-detresse ▶ ■

UN GROUPE DE BÉNÉVOLES SUR LE SITE DE ROCHETAILLÉE

© JEAN-PASCAL FAVERJON



À signaler aussi que le couple occupant le nichoir de Châteauneuf a choisi ce 18 février pour pondre son premier œuf en direct sous la caméra de la LPO ! La date la plus précoce jamais enregistrée ces dernières années...

Images à visionner sur :
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/vis-ma-vie-de-faucon-pelerin-nouvelle-saison ▶ ■

JEUNE MÉSANGE CHARBONNIÈRE AU SOL

© BÉNÉDICTE CANAL



REFUGES : « HORTUS DE SAUVAGEONNES », PETIT PARADIS POUR LA BIODIVERSITÉ

✂ Elsa Francès, Coordinatrice bénévole des Refuges LPO (particuliers) et déléguée territoriale de la LPO de la Loire

Le Refuge LPO de Brigitte et Alain Jeandet est situé à Véranne, au sud du massif du Pilat : il privilégie l'accueil de la petite faune, attirée par l'omniprésence de l'eau, des plantes sauvages et de nombreux abris naturels.

Ce jardin de 2500 m² fait partie du réseau « Hortus ». Il est structuré en trois zones : la zone-tampon qui entoure le jardin le protège de l'extérieur ; la zone « hotspot », réserve de biodiversité (maigre) ; la zone de production qui concentre la culture de légumes et de fruits. Dans la zone maigre (terrain appauvri 5,5 cm de sable +0,5 de limon), ne sont enlevées que les graminées, ce qui permet aux fleurs sauvages de se développer. Les mauves, la sauge des prés, les carottes sauvages, la scabieuse et le millepertuis s'infiltrent parmi les massifs de vivaces.

Les troncs morts, les souches, les tas de bois laissés au sol depuis des années, envahis par le lierre, accueillent quantité d'insectes tels que le lucane cerf-volant, le scarabée rhinocéros européen, le capricorne... Leur présence et la relation privilégiée qu'ils entretiennent avec les plantes sauvages sont expliquées aux visiteurs à l'aide de fiches. Sur

HORTUS DE SAUVAGEONNES
© BRIGITTE JEANDET



une petite butte, une zone de sable de 10 cm avec un grillage de protection permet aux abeilles terricoles de s'abriter et de se reproduire (70% des abeilles sauvages sont terricoles).

Plusieurs installations permettent de pallier la rareté de l'eau et garantissent l'autonomie : récupérateurs d'eau et « baissières », citernes souples (fabriquées à Vienne et placées sous la maison pour récupérer l'eau de pluie venant du toit), création d'un jardin d'assainissement par phytoépuration. Celui-ci utilise les bactéries du système racinaire des roseaux pour filtrer les eaux grises qui partent ensuite dans un second bassin filtrant (avec menthe, iris, jonc...).

L'eau s'écoule ensuite dans une rivière de galets et s'infiltré en profondeur dans le terrain. Les cerisiers et les cassis en profitent et les bassins créent des îlots de végétation diversifiée.

La mare contient 6000 litres d'eau récupérée grâce à un toit voisin : les grenouilles vertes et les tritons palmés s'y sont installés dès les premiers jours de sa création, rejoints rapidement par des odonates, tels que la libellule déprimée, qui se nourrissent et se reproduisent sur place.

Le Refuge LPO « Hortus de Sauvageonnes » accueille les visiteurs toute l'année et pour la fête de la Nature samedi 25 et dimanche 26 mai 2024.

Réservation : ab.jeandet@laposte.net ▾ ■

LA MARE ALIMENTÉE PAR UNE TOITURE PROCHE
© BRIGITTE JEANDET



La LPO dans le Rhône

CHANTIER CITOYEN AU PARC DE LA GARDE

✂ Marie-Agnès Consolo, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO du Rhône

Ce projet citoyen fait partie des actions programmées entre la Ville de Lyon et la LPO. L'objectif est d'impliquer les habitants là où ils vivent, afin d'améliorer leurs conditions environnementales et en particulier de favoriser la biodiversité.

Ce 10 janvier rendez-vous était pris au parc de la Garde, situé dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon, dans le but de prolonger une haie sèche sur tout le pourtour d'une zone pentue, derrière des jeux d'enfants et donc potentiellement dangereuse, ainsi que de restaurer la mare à proximité.

Malgré les frimas, une dizaine de personnes ont participé aux deux chantiers animés par Fabien Dubois, naturaliste chargé de mission à la LPO du Rhône.

Parmi les participants étaient présents plusieurs représentants biodiversité de la Ville de Lyon, des agents techniques, des habitants bénévoles du CIL (Comité d'Intérêt Local), et des bénévoles du groupe local LPO Colline de Fourvière.

En ce qui concerne la haie sèche, les agents de la Ville avaient planté les piquets de toute la structure, stocké des branches et bois secs que les participants ont pu déposer, mais il n'y en avait pas suffisamment. Les habitants sont donc invités à compléter cette haie au cours de leur balade.

Quant à la mare, il s'agissait de débroussailler son pourtour, de procéder à un curage pour permettre aux espèces de s'y développer, en particulier libellules et amphibiens. Avec

SAUVEGARDE DES LARVES DE LA MARE

© MARIE CHASSAGNE



la compétence de Fabien, qui a procédé au curage, la mare s'est avérée très vivante au vu du grand nombre de larves de différentes espèces. Les participants les ont réparties dans deux seaux afin que les larves de libellules n'attaquent pas celles des amphibiens.

Mission accomplie en fin de matinée, et c'est alors que des flocons de neige gratifiants sont apparus. ■

LA MARE RESTAURÉE

© MARIE CHASSAGNE



RENCONTRES TERRITORIALES AUTOMNE 2023

 Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône

Deux fois par an, la LPO du Rhône vous propose de se retrouver pour un moment convivial fait de partages et de rencontres lors de sorties naturalistes et de conférences.

Le samedi 24 novembre, une quarantaine de personnes se sont retrouvées sur le Grand parc de Miribel-Jonage pour les secondes rencontres territoriales de l'année sous le format habituel, avec une demi-journée de balades naturalistes et une demi-journée de présentations. Une nouvelle fois, ces rencontres ont été riches en découvertes et en échanges et portent bien leur nom !

Les thèmes principaux ont été les Refuges LPO et les activités naturalistes sur le parc et nous avons été magnifiquement accueillis par le personnel du parc, partenaire habituel de la LPO. Merci encore à eux.

Le matin, le rendez-vous était justement sur le site de l'Îloz, Refuge LPO depuis de nombreuses années, où un premier groupe a pu découvrir les aménagements réalisés pour favoriser la biodiversité. Le site sert d'ailleurs de lieux

d'exposition, d'animation et de formation sur le thème des jardins biologiques et aussi d'expérimentation pour toutes les pratiques en maraichage biologique.

Ce travail remarquable est bien servi par un site historiquement préservé et repris sur une ancienne ferme. Les aménagements sont nombreux : mare, haies diversifiées en essences locales, haies sèches, abris, nichoirs... et il est facile d'y observer une faune et une flore riches, tout en permettant, voire favorisant, le maraichage (pollinisation, recyclage, compost ou mulch...). De nombreux enseignements pour tous les présents sur la façon d'aménager son propre jardin.

Un autre groupe est parti découvrir les nombreux oiseaux d'eau bien présents sur les lacs. En route pour le lac de la forestière, notre guide a reçu un coup de fil lui signalant la présence de panures à moustaches à la roselière de la petite Camargue. De quoi changer le programme immédiatement, avec le bonheur fou, pendant 15 bonnes minutes, de pouvoir tous observer ce magnifique oiseau pour la première fois dans le Rhône depuis plusieurs années.

La balade s'est ensuite prolongée en bord de lac avec de nombreuses observations : foulques, gallinules poules d'eau, grèbes (dont castagneux), fuligules, canards (dont souchet et siffleur), sarcelles d'hiver, nettes rousses, garrots à œil d'or, cormorans, hérons, mouettes... mais aussi de nombreux passereaux dont un rare sizerin cabaret.

LES PARTICIPANTS

© JEAN-MICHEL BÉLIARD



Après un repas partagé tiré du sac, l'après-midi a été consacré aux différentes présentations et conférences. Une première conférence (par Élisabeth et Philippe Rivière) a permis de compléter les informations du matin sur les Refuges LPO dans le Rhône et sur les bonnes pratiques à mettre en place sur son terrain quelles que soient sa taille et sa situation.

Les Refuges LPO sont très dynamiques dans le Rhône avec plus de 1200 refuges, une journée annuelle et de nombreux conseils partagés lors de visites ou encore sur une liste de discussion mise en place par les animateurs du réseau. La seconde conférence (par Jean-Michel Béliard) a permis de découvrir les chantiers nature et les aménagements auxquels participent la LPO sur le parc : radeaux à sternes, restauration des falaises à guépiers ou à hirondelles de rochers, nichoirs à huppés... Ces chantiers sont accessibles à tous les volontaires dès que l'hiver est bien avancé et avant le retour des oiseaux.

Les nombreuses prospections réalisées aussi dans le parc par les bénévoles permettent de mieux connaître la faune tout en permettant un accès à tous. La dernière présentation

a été faite par le groupe stands & animations (Serge Louvet et Chloé Laffay) sur un mode plus participatif, l'occasion de s'interroger sur la pertinence de nos actions et sur la façon de dompter notre éco-anxiété, malheureusement très bien entretenue ces derniers temps.

Une fois de plus, ces rencontres ont permis d'échanger, de partager, d'apprendre les uns des autres, de s'encourager, de s'applaudir (ça ne fait pas de mal !) et surtout de passer un moment convivial et instructif pour tous les participants. De nouveaux arrivants ne se sont d'ailleurs pas privés de nous dire combien ils étaient admiratifs et enthousiastes. Bravo à tous.

Rendez-vous déjà pour les assises du Rhône le jeudi 11 avril, puis pour les rencontres 2024 de printemps et d'automne fixées respectivement aux samedis 18 mai et 26 octobre (lieux à définir).

À vos agendas ! ■

UN POSTE D'OBSERVATION

© JEAN-BAPTISTE BADET



PLAN DE SAUVEGARDE HIRONDELLES ET MARTINETS

✍ Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône

La métropole de Lyon et la LPO ont mis en place un plan de sauvegarde des hirondelles et des martinets en 2022. Ce plan entre dans sa phase de terrain pour laquelle les contributions des bénévoles seront primordiales.

La population des 5 espèces régulièrement présentes sur la métropole est soit en déclin très important, soit excessivement faible et localisée. Pour ces espèces emblématiques du bâti, la LPO et ses bénévoles essayent depuis longtemps de lutter contre ce déclin. Rappelons que ces espèces sont strictement protégées ainsi que leur habitat.

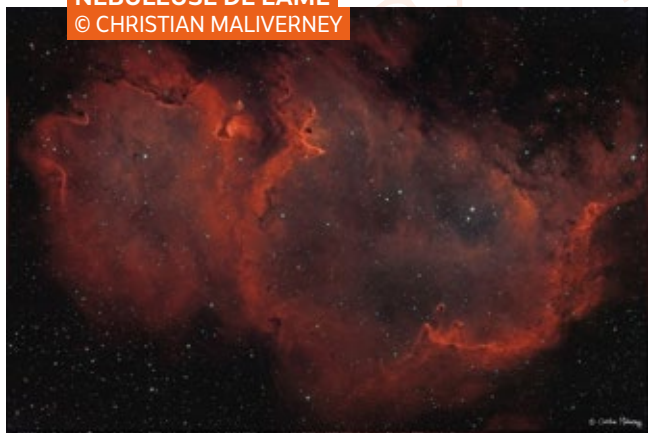
Devant ce constat alarmant, la métropole de Lyon et la LPO ont donc mis en place un plan de sauvegarde en plusieurs phases : diagnostic, analyse, définition d'une stratégie et à présent plan d'actions sur l'ensemble du territoire. Vous pouvez y participer à votre mesure : recensement, surveillance, prises de contact, sensibilisation, protection...

Plus de renseignements sur :

blogs.grandlyon.com/developpementdurable/le-plan-de-sauvegarde-des-hirondelles-et-martinets ▶

ou en contactant : lpo69groupehirondelles@gmail.com ▶ ■

NÉBULEUSE DE L'ÂME
© CHRISTIAN MALIVERNEY



ORCHIS PURPUREA X MILITARIS
© CHRISTIAN MALIVERNEY



HIRONDELLES RUSTIQUES
© ALEXANDRE ROUX



DISPARITION

✍ Élisabeth et Philippe Rivière, Délégués territoriaux de la LPO du Rhône

C'est avec une très forte émotion que nous avons appris le décès de Christian Maliverney.

Militant, naturaliste passionné et photographe talentueux, Christian était engagé dans la protection de la nature depuis une bonne trentaine d'années et actif dans plusieurs associations dont FNE et la LPO.

Référent chevêche, il a posé et fait poser de nombreux nichoirs pour la petite chouette dont il suivait la reproduction sur le département.

Ses magnifiques orchidées sont désormais orphelines. Les chauves-souris et les planètes qu'il observait et photographiait si joliment ne nous parlerons plus aussi bien.


En regardant les constellations, nous penserons à toi. Nos pensées vont également à tes proches. ■

« Ce fut une bien belle nuit, sans vent ni aucun nuage. Je ne la pensais pas si belle, cette nébuleuse de l'Âme (nom officiel), mais que je préfère appeler nébuleuse du Fœtus dont la ressemblance est évidente. Elle cache bien son jeu avec ses volutes sombres ou au contraire des petits grains lumineux flottant sur fond de lumière de l'oxygène ionisé... »

Christian Maliverney, framaliste, janvier 2022
christian.maliverney.fr ▶

La LPO en Haute-Savoie

OISEAUX DES JARDINS : BILAN DU COMPTAGE HIVERNAL 2023

 Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Les chiffres clés en 2024	Soit	
Nombre de jardins participants	182	-29% par rapport à 2023
Nombre de communes prospectées	108	-23% par rapport à 2023
Nombre de données récoltées	1686	9,2 par jardin
Nombre d'oiseaux observés	6513	35,7 par jardin
Nombre d'espèces recensées	50	9,3 par jardin

Nombre de jardins participants

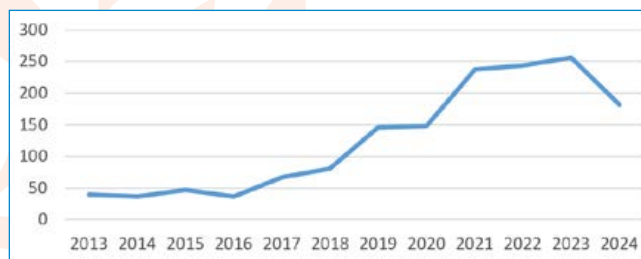
Que s'est-il passé en 2024 ? C'est la première chute de participation depuis 2016. Seulement 182 personnes ont compté les oiseaux, soit près de 30% de moins que l'année dernière. Le nombre d'oiseaux observés par jardin reste en revanche similaire aux années passées, tout comme le nombre d'espèces recensées par chaque participant.

MÉSANGE BLEUE
© JEAN BISETTI



MÉSANGE CHARBONNIÈRE
© JEAN BISETTI

Nombre de jardins participants depuis 2013

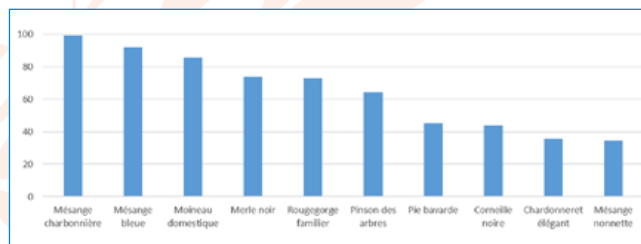


Qui avez-vous vu ?

La mésange charbonnière est très largement en tête du podium : elle a été observée dans 181 des 182 jardins participants ! Elle est suivie par la mésange bleue, identifiée dans 92% des lieux d'observation. Le moineau domestique vient compléter le podium en étant recensé par 86% des participants.

Au total, 10 espèces sont observées dans plus d'un tiers des jardins.

Espèces les plus observées dans les jardins (% de jardins où l'espèce est observée)

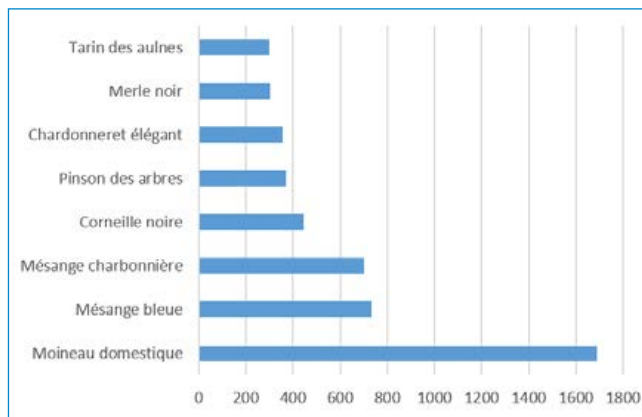


En termes d'effectifs, ce sont encore les 3 mêmes espèces qui se partagent le podium. Le moineau domestique se déplaçant en groupe, il bat comme chaque année tous les records : avec 1690 individus observés, il représente 26% des oiseaux comptés durant le weekend. 8 espèces semblent sortir du lot avec plus de 200 individus observés.

MOINEAU DOMESTIQUE
© JEAN-PIERRE JORDAN



Espèces dont les effectifs dépassent 200 individus



Mais où sont les pinsons du Nord ?

Si certaines espèces sont observées dans plus de jardins que les années précédentes (chardonneret élégant, mésange à longue queue, verdier d'Europe...) nos espèces typiques de l'hiver ne sont pas au rendez-vous cette année. Pas de panique, elles ne se sont pas perdues ! Chacun a pu constater un automne puis un hiver 2023/2024 aux conditions météorologiques... inhabituellement douces. Le mois de janvier 2024 a d'ailleurs marqué le 12^{ème} mois consécutif plus chaud que la moyenne à l'échelle nationale.

Cette douceur affecte notamment la disponibilité de la nourriture pour les oiseaux, plus particulièrement dans les forêts d'altitude : plus il fait chaud, plus les oiseaux trouvent de quoi se sustenter dans la nature.

Il n'est pas étonnant, donc, que les mésanges noires et huppées, les pinsons du Nord, les gros becs casse-noyaux ou les bouvreuils pivoinés ne soient pas ou peu descendus à nos mangeoires cet hiver. Espérons retrouver autant le froid que ces oiseaux l'année prochaine !

PINSON DU NORD
© JEAN BISETTI



SORTIES DE DÉCOUVERTE DES OISEAUX DANS LE CHABLAIS

✍ Marie-Noëlle Bastard, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Le groupe local du Chablais s'est mobilisé pour assurer 5 sorties entre fin mars et fin juin 2023. Dressons un petit bilan.

Chaque fois, ce sont des milieux différents qui ont été découverts : des bords du lac en passant par la campagne pour terminer à la montagne.

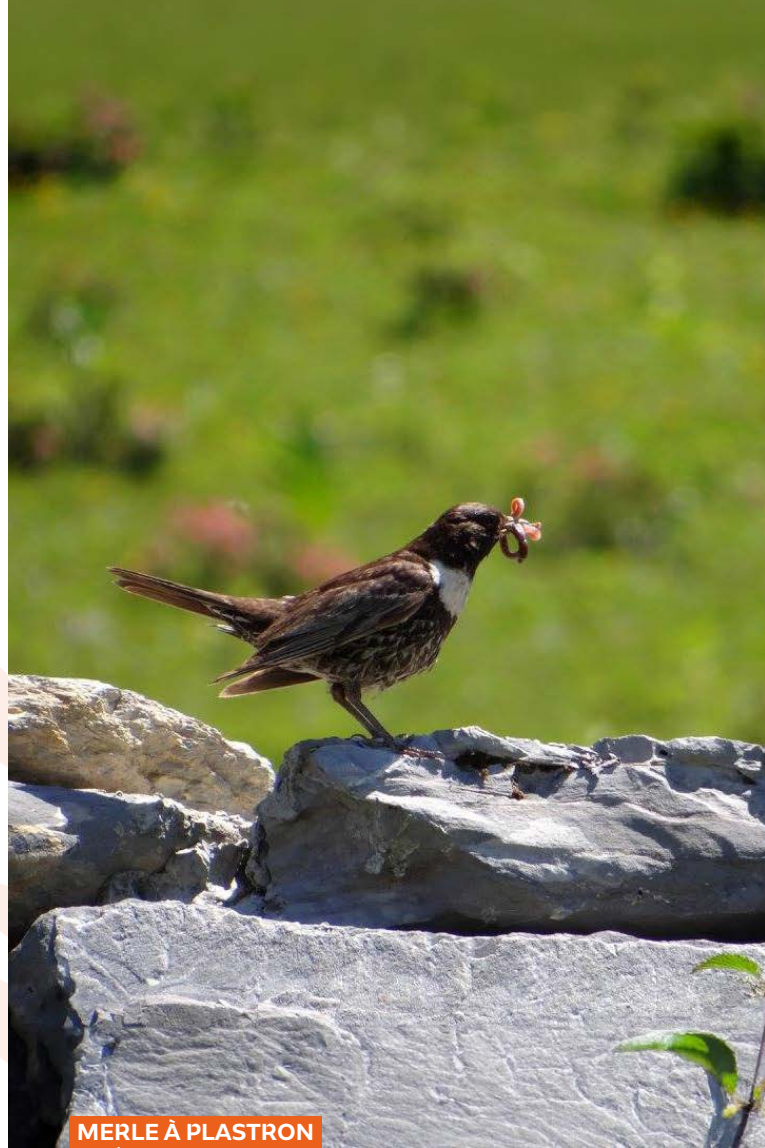
Ces sorties sont volontairement limitées à 15 personnes pour que chaque participant-e puisse vraiment profiter des informations qui sont données et afin de faciliter l'échange dans le groupe. Chaque sortie a affiché complet avant le jour J. Nous avons aussi accueilli plusieurs fois des enfants accompagnés de leurs parents.

La dernière sortie s'est déroulée en direction du Col Ratti où nous avons observé des oiseaux mais aussi d'autres animaux de montagne.

Merci à Christophe et Élisabeth pour leur participation très précieuse. Merci aussi à tous les participants pour leur bonne humeur, leur curiosité et leur esprit de collaboration.

DESSIN MONTICOLE DE ROCHE

© ALICE



MERLE À PLASTRON

© SÉVERINE MICHAUD

Merci à Alice (12 ans) qui nous offre son compte-rendu et son dessin (ci-contre).

« Dimanche 25 juin 2023, j'ai participé à une sortie avec le groupe Chablais de la LPO AuRA.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont organisé et ont accompagné cette sortie. Nous avons pu observer de nombreuses espèces d'oiseaux vivant en montagne.

J'ai découvert le monticole de roche ; il est très beau avec son torse orange. Il faisait des allers-retours dans tous les sens. Il me fait penser au martin pêcheur, c'est pour ça que je l'adore. Puis j'ai découvert le traquet motteux. Très territorial et très marrant.

J'ai aussi aperçu un merle à plastron femelle : c'est très joli. Je ne crois pas qu'elle nous avait repérés !

Le site où nous sommes allés est magique ! Ici, les marmottes ne sont pas effrayées par notre présence et nous observent comme nous les observons. Je me demande bien ce qu'elles se disent de nous ! »

Plusieurs sorties dans le Chablais sont également programmées cette année, entre autres :

- Le 7 avril à la découverte des oiseaux des bois et des villages
- Le 5 mai pour les oiseaux de montagne et des alpages en Vallée d'Aulps
- Le 16 juin, une sortie sur les oiseaux de montagne de la vallée d'Abondance
- Le 9 juin, papillons et oiseaux des pâturages

Consultez le programme complet sur notre agenda en ligne : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/haute-savoie/agenda ▾ ■

INTERVIEW DU TRIMESTRE : DELPHINE SOUILLOT

Propos recueillis par **Séverine Michaud**, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Depuis 2017, Delphine agit avec la LPO pour la préservation de la biodiversité. Arrivée en stage, elle s'est ensuite investie bénévolement jusqu'à devenir membre du conseil d'administration.

— Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

Comme beaucoup de monde, je pense, mon intérêt a commencé petite, entre la vie dans mon jardin et les vignes qui m'entouraient. Insectes, reptiles et mammifères, notamment les lièvres qui faisaient leur galerie non loin de là. Puis dans les livres sur la faune marine et directement en mer. Vers 6-7 ans, ça a continué en montagne avec des randonnées ou au ski de fond.

— Comment es-tu arrivée à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

Je suis arrivée en stage avec Baptiste sur les sites d'écrasements d'amphibiens. Aujourd'hui, je suis impliquée dans plusieurs groupes, dont je suis référente, et membre du conseil d'administration de la LPO AuRA.

— Quel animal sauvage ou quelle cause pour l'environnement t'importe particulièrement et pourquoi ?

Le lynx boréal m'intéresse beaucoup, il a été un de mes sujets de stage. Je continue à suivre ce qu'il se passe au niveau du PNA (Plan National d'Actions). Mais tout m'intéresse et me fascine, les espèces, les milieux et les acteurs. Même les espèces dont je suis phobique.

Je suis curieuse de comprendre le monde qui m'entoure et de le faire découvrir pour mieux le respecter.

AIGLE ROYAL
© JEAN BISETTI



DELPHINE SOUILLOT
© LPO AURA



— Quelle observation naturaliste a été particulièrement marquante pour toi ?

Lors d'une promenade à la pointe d'Andey, j'ai pu observer des aigles royaux. Pas deux, ni trois, la chance m'a souri avec cinq individus différents. Deux couples n'arrêtaient pas de crier, le premier côté Bonneville et l'autre côté Petit-Bornand. Les deux adultes du second couple ont disparu, mais les cris ne cessaient pas. Quelques minutes après, ils sont revenus accompagnés de leur jeune aiglon. Encadrant leur petit, le vol a duré une fraction de seconde avant de retourner dans la falaise. Les cris se sont ensuite arrêtés. Je venais d'assister à un de ses premiers vols, si ce n'est le premier.

— As-tu un message pour les adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

La LPO, c'est pour moi un groupe de personnes très diversifiées qui respectent, aiment et font leur possible pour aider la biodiversité. On peut apprendre, transmettre et/ou agir, chacun à sa portée et chacun dans son domaine. Donc n'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez vous aussi agir pour la biodiversité. ■

CHOUETTES RENCONTRES : LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA ET L'EFFRAIE DES CLOCHERS STARS DU PRINTEMPS 2024 !

 L'équipe des Chouettes Rencontres

Tout le mois d'avril (et même un peu avant), nous vous emmenons à la découverte de ces deux chouettes et des autres rapaces nocturnes à l'occasion des 16^{èmes} Rencontres du réseau francophone chevêche-effraie en Haute-Savoie.

Qui sont l'effraie et la chevêche ?

L'effraie des clochers et la chevêche d'Athéna sont deux espèces emblématiques de nos campagnes. Comme l'ensemble du cortège faunistique lié au milieu agricole, elles sont particulièrement menacées et leurs populations sont fragiles. La destruction de leur habitat, l'intensification des pratiques agricoles ou les collisions routières sont les causes les plus communes de leur déclin. Pourtant, elles sont de formidables alliées de l'humain qu'elles ont toujours inspiré, mais aussi des agriculteurs en raison de leur rôle dans la régulation des insectes et petits mammifères. Heureusement, les connaissances acquises par des réseaux souvent bénévoles permettent d'agir en leur faveur : suivis scientifiques et bagage des individus, pose de nichoirs, sensibilisation des agriculteurs, des collectivités et du grand public, préservation ou restauration de leurs milieux (plantation de haies et vergers). Et il y a encore tant à faire !

BAGUAGE EFFRAIE DES CLOCHERS AU CHATEAU DE MARIGNY-SAINT-MARCEL © KEVIN MONOD



LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA ET L'EFFRAIE DES CLOCHERS sont les stars du printemps !

Agir pour la biodiversité LPO

LES CHOUETTES RENCONTRES 2024

Tout le mois d'Avril
Haute-Savoie (74)

sorties
ateliers
exposition
colloque scientifique

Inscription et informations :
lstu.fr/auvergne-rhone-alpespofr



Illustrations © Cécile Rousse / L'OISEAU MAG junior / LPO
Crédit photo : Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 / Luc Viatour



Des chouettes rencontres... dans quel but ?

L'objectif de ce grand événement est de donner à tous les moyens d'agir pour la préservation de l'effraie des clochers et de la chevêche d'Athéna.

Tout d'abord en partageant et diffusant la connaissance sur ces espèces ainsi que l'évolution des populations mise à jour... Il faut dire que le dernier colloque datait de 2015, il était temps d'actualiser les connaissances !

Rassembler les acteurs qui s'investissent auprès des chouettes permettra également de créer ou renforcer un réseautage entre professionnels et bénévoles et entre associations afin de mieux agir sur le terrain. La dynamique du réseau ainsi que les initiatives locales seront renouvelées, tout comme l'aspect événementiel que peuvent porter ces réseaux.

Et bien sûr, le principal objectif sera la sensibilisation du grand public afin que chacun puisse connaître l'effraie et la chevêche et son rôle à jouer dans leur préservation.

Est-ce qu'il y aura des activités ouvertes à tous ?

Bien sûr ! Nous avons concocté un ensemble de rendez-vous gratuits.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les « Chouettes Rencontres » viennent d'être officiellement lancées lors de la soirée du groupe Jeunes du 9 février dédiée aux petites chouettes de montagne. Séance suivie d'une sortie terrain sur le même thème le 17 février : merci aux organisateurs !

Et tout ce printemps, des sorties mais aussi des conférences, des projections ou encore des expositions vous sont proposées pour découvrir ces espèces et leurs milieux. Toutes les activités sont consultables sur l'agenda de notre site internet. On peut par exemple citer une sortie effraie des clochers à Seynod, une balade à vélo sur le thème de la chevêche à Saint-Félix, un atelier pelotes de réjection... et bien d'autres encore. Également, deux réunions d'informations sur les rapaces nocturnes en général se tiendront en Haute-Savoie, le 12 avril à Thonon-les-Bains et le 19 avril à Chavanod. Enfin, à l'occasion des 16^{èmes} Rencontres chevêche-effraie les 27 et 28 avril, quatre artistes exposeront leurs œuvres en accès libre dans le hall de l'auditorium de Chavanod. Venez les rencontrer et découvrir leur travail en lien avec les rapaces nocturnes et la biodiversité de nos campagnes :

- Élodie Tribut, Artiste peintre : elodie-tribut.com ▶
- Yanick Megard, Photographe naturaliste : yannickmegard.com ▶
- Julie Wintz-Litty, Artiste illustratrice : julie-wintz-litty.eklablog.com ▶
- Marie-Josée Moenne-Locco, Sculptrice

Comment participer ?

Toutes les activités (sauf expositions qui seront en libre accès) sont sur inscription, à faire en ligne depuis notre site internet. La sortie est déjà pleine ? Pas de panique ; jetez un coup d'œil régulièrement car des places peuvent se libérer selon les aléas de chacun quelques jours avant.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous joindre à ce numéro : 04 37 61 05 06 ou à haute-savoie@lpo.fr ▶

INSTALLATION D'UN NICHOR À EFFRAIE, MARGENCEL © CLAIRE DUMORTIER



EFFRAIE DES CLOCHERS LIBRE DE DROIT

Et les 16^{èmes} Rencontres chevêche-effraie ?

Les 16^{èmes} Rencontres francophones du réseau chevêche-effraie se dérouleront le samedi 27 et le dimanche 28 avril à l'auditorium de Chavanod, en Haute-Savoie.

Ce colloque auquel contribueront des intervenants français, suisses et belges, issus du monde naturaliste, vise au partage et au déploiement des différentes expériences sur la protection de ces espèces.

Point sur les deux chouettes, en France et en Pays de Savoie, dynamique des populations, retours d'expérience et exemples d'actions de préservation... plus d'une douzaine de spécialistes et chercheurs se relaieront pour tout vous apprendre sur ces deux espèces.


Le prix d'entrée est de 20€, inscriptions et programme complet sur notre site internet :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/les-chouettes-rencontres-2024 ▶

Et après ?

Après tout cela, l'équipe des Chouettes Rencontres, composée d'une vingtaine de bénévoles épaulés par les salariés, aura sûrement besoin d'un peu de repos... Mais pas pour longtemps ! Forts de ces partages, ils reprendront leur travail pour l'effraie et la chevêche, avec toujours plus de nouvelles idées pour préserver ces deux rapaces dans nos contrées. Cela dit, ils ne disent jamais non à un petit coup de main... Alors, si vous voulez participer à la protection de ces chouettes, n'hésitez pas à nous contacter ! ■

ISETA : PLUS DE 10 ANS DE REFUGE POUR LE SITE DE POISY

 Ana Allarousse, Stagiaire à la LPO de Haute-Savoie
et étudiante en GPN à l'ISETA de Poisy

Depuis le 24 mai 2013, les alentours proches (5000 m²), du bâtiment d'enseignement supérieur de l'ISETA de Poisy ont rejoint le réseau des Refuges LPO.

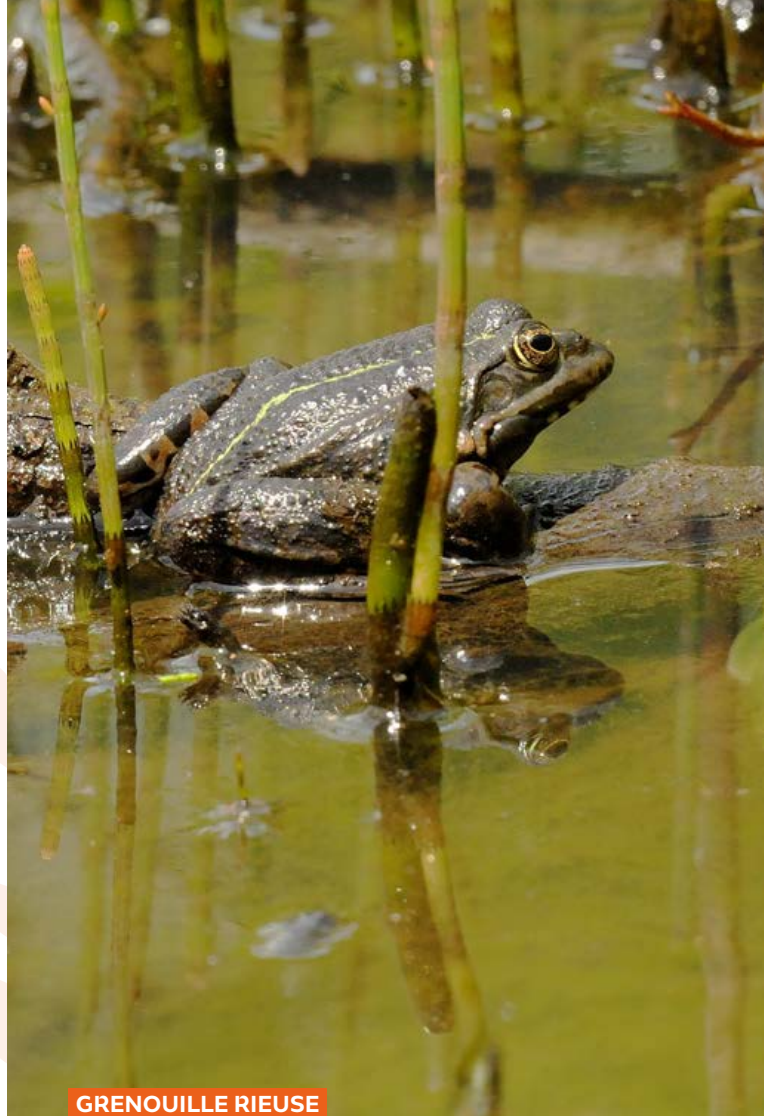
Ce Refuge fait sens avec les filières scolaires proposées dans l'établissement et une en particulier : le BTS en Gestion et Protection de la Nature. En effet, avec cette formation, chaque année, un groupe d'étudiants est chargé de s'occuper de la gestion, l'entretien, la valorisation et la communication sur le Refuge dans le cadre d'un projet tutoré. Ce système mis en place par les professeurs ainsi que par le chef d'établissement nous permet d'avoir tous les ans une équipe qui met en œuvre des nouveautés ou continue les actions de gestion passées sur cet espace.

Ce Refuge LPO n'est pas très grand mais il est quand même parsemé de différents aménagements favorisant la présence de faune et flore locale comme : une mare pédagogique accueillant une flore spécifique aux milieux humides/aquatiques et des amphibiens, servant d'abreuvoir pour la faune présente sur le site, un hibernaculum pour les reptiles, un hôtel à insectes, des espèces végétales locales introduites sur le site ainsi que des nichoirs pour l'avifaune (faucon crécerelle entre autres). En plus de tous ces aménagements faits au profit de la biodiversité, un potager commun est en train de voir le jour dans notre Refuge ; les récoltes permettront d'alimenter notre épicerie solidaire accessible par tous les étudiants du bâtiment.

Au niveau de ces aménagements, les projets sur le long terme sont tout d'abord de les conserver en bon état et de pouvoir être mesurer leur efficacité d'accueil (nichoirs, hôtel à insectes, mare, hibernaculum) ou encore de régénération (espèces annuelles locales). Pour ce faire, des inventaires annuels voire biennaux sont réalisés sur les espèces potentielles de ces zones d'accueil.

Le projet le plus original que nous souhaitons mettre en place est un système de Journal de bord recensant toutes les actions mises en œuvre sur le Refuge depuis sa création.

FAUCON CRÉCERELLE
© ÉLODIE GUILHOT




GRENOUILLE RIEUSE
© JEAN BISETTI

L'objectif de ce document est d'être celui auquel on se réfère dès lors que nous nous posons des questions sur les interventions périodiques faites sur le site, les interventions en cours ou celles à venir, les potentielles idées auxquelles les étudiants ou le personnel enseignant auraient pensé pour enrichir le Refuge ainsi que les interventions ponctuelles à venir. En effet, dans ce journal sera retrouvé un programme des actions à mener où elles seront classées selon l'année d'intervention, sa nature, sa localisation précise et, si besoin, les consignes associées.

Ce Journal de bord permettra de retrouver de l'organisation, de la planification, de l'information et de l'imagination au sein du même document, ce qui nous aidera à valoriser notre Refuge de manière à être capable d'accueillir au maximum notre biodiversité haut-savoyarde.

Mis à part ces projets propres au Refuge, nous sommes en train de réfléchir à des choix de gestion pour l'ensemble de l'établissement. En effet, les efforts de conservation de la biodiversité sur la zone définie en Refuge n'ont, pour nous, pas tout leur sens tant qu'ils ne sont réalisés que de manière si localisée. Puisqu'il nous est impossible pour l'instant de faire labelliser l'entièreté du site, nous réfléchissons actuellement à homogénéiser la gestion des espaces naturels y étant présents (dans et hors du Refuge) tout en respectant les besoins de chaque filière (bac pro aménagement paysager nécessitant de quoi s'entraîner sur site par exemple). C'est un travail long mais nous espérons au plus vite pouvoir observer une évolution de l'aspect écologique dans la gestion de nos espaces naturels. ■

AGENDA DES PROCHAINES SORTIES

 Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Le printemps arrive, les plantes fleurissent et les oiseaux chantent... partez à la découverte de cette nature en éveil avec la LPO !

HIBOU MOYEN-DUC
© VIOLAINE GOUILLOUX



Samedi 6 avril

— *Découverte de la nature par les 5 sens*

• Rendez-vous à 9 h 30 au marais de Poisy, 409 route de Macully, retour prévu vers 11 h 30.
Inscription obligatoire sur l'agenda de notre site internet.

Dimanche 7 avril

— *Sortie oiseaux des bois et des villages*

Rendez-vous à 8 h 00 au parking des châteaux (avenue des châteaux) d'Allinges, retour vers midi.
Sans inscription.

Dimanche 7 avril

— *Tête en l'Air à Motz*

Rendez-vous entre 10 h 00 et 17 h 00 sur l'espace Sport et Nature pour observer la migration des oiseaux.
Sans inscription, accès libre.

Vendredi 12 avril

— *Groupe Jeunes : soirée pelotes*

Rendez-vous à 19 h 00 pour apprendre à disséquer les pelotes de réjection. Lieu à définir, toutes les infos seront sur l'agenda de notre site internet !

Vendredis 12 et 19 avril

— *Soirée mensuelle : chouettes et hiboux*

Rendez-vous à 19 h 00, le 12 avril à Thonon-les Bains et le 19 avril à Chavanod.
Sans inscription, accès libre.

Samedi 13 avril

— *Groupe jeunes : sortie chouette*

Rendez-vous à 18 h 00 à Amancy.

Inscription obligatoire sur l'agenda de notre site internet.

Samedi 20 avril

— *Le fête à la Grenouille*

Rendez-vous à partir de 10 h 00 sur la base de loisirs de Rumilly à la découverte de la faune locale. À partir de 19 h 30, soirée à la recherche des amphibiens et notamment de l'Alyte accoucheur.

Sans inscription, accès libre.

Dimanche 21 avril

— *Sortie oiseaux des villages à Habère-Lullin*

Rendez-vous à 8 h 00 au parking du cimetière, retour prévu à midi.

Inscription obligatoire sur l'agenda de notre site internet.

Dimanche 21 avril

— *Secrets des mares et des fossés*

Rendez-vous à 9 h 00 au parking du hameau de Braille à Bloye, retour prévu autour de midi.

Inscription obligatoire sur l'agenda de notre site internet.

Dimanche 28 avril

— *La biodiversité au verger*

Rendez-vous à 10 h 00 au parking du verger de Chilly à Douvaine, retour prévu vers 11 h 30.

Inscription obligatoire : natcanet74@orange.fr

Samedi 4 mai

— *Migration à Hucel*

Rendez-vous à 9 h 00 devant la mairie de Thollon-les-Mémises pour une journée d'observation de la migration.

Inscription obligatoire sur l'agenda de notre site internet.

Samedi 11 mai

— *Les oiseaux de la plaine de Passy*

Rendez-vous à 8 h 00 au parking d'Intermarché de Domancy à côté de la station essence.

Inscription obligatoire sur l'agenda de notre site internet.

Pour retrouver toutes les infos et vous inscrire à nos sorties, rendez-vous sur notre agenda en ligne :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/haute-savoie/agenda

BONDRÉE APIVORE

© JEAN BISETTI

